



**HAL**  
open science

**Le résumé de communication comme objet sociologique.  
Une analyse, thématique, ontologique et littéraire à  
l'aide du logiciel Prospéro**

Didier Torny, Patrick Trabal

► **To cite this version:**

Didier Torny, Patrick Trabal. Le résumé de communication comme objet sociologique. Une analyse, thématique, ontologique et littéraire à l'aide du logiciel Prospéro. Analyses textuelles en sociologie. Logiciels, méthodes, usages, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 2-7535-0310-9. hal-02822767

**HAL Id: hal-02822767**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02822767>**

Submitted on 6 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Torny (INRA, GSPR-EHESS)

Patrick Trabal (Univ. Paris X, GSPR-EHESS)

D. Torny, P. Trabal: Le résumé de communication comme objet sociologique. Une analyse, thématique, ontologique et littéraire à l'aide du logiciel Prospéro in D. Demazière, C. Brossaud, P. Trabal, K Van Meter (dir.), *Analyses textuelles en sociologie. Logiciels, méthodes, usages*, Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 23-79

Le premier congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS), qui s'est tenu à Villetaneuse en 2004, a donné lieu à 1067 propositions de communication émanant de 920 premiers auteurs. Peut-on assigner à cette collection un rôle de représentation de l'état de la sociologie en France ? Faut-il prendre au sérieux la structure argumentative de ces résumés ? Ou s'agit-il de mesurer leur adéquation aux contraintes ou consignes déposées dans les appels à communication ? Doit-on se concentrer sur les caractéristiques socio-démographiques des auteurs et chercher à dessiner des partages cognitifs et politiques à l'intérieur de la discipline ? A chaque question correspondent des investigations et une redéfinition des caractéristiques de ce corpus de textes qui induiront un espace interprétatif particulier. Loin de produire un tableau objectif du matériel qu'il s'agirait ensuite d'interpréter, nous considérons que les techniques utilisées, ici informatiques, sont engagées dès leur conception dans des choix interprétatifs (Chateauraynaud, 2003). Il n'y a pas de « neutralité des techniques » (Bourdieu & alii., 1968) : elles doivent rendre visible le questionnement des chercheurs afin de permettre les meilleures interprétations. Aussi, plutôt que de partir du corpus de résumés et de chercher à les « faire parler » en utilisant des outils comme révélateurs – au sens photographique du terme –, notre démarche consistera à circuler de manière itérative entre les questionnements sociologiques et le matériel textuel.

A ce titre, nous nous sommes livrés à trois analyses successives, répondant chacune à des préoccupations spécifiques. La première partie de cet article examine le traitement de trois thèmes sociologiques (le genre, les inégalités, l'historicité) en se focalisant donc sur leur présence et leurs modes de mise en

---

<sup>1</sup> Nous remercions Anne Bertrand, Marie-Christine Bureau et Francis Chateauraynaud pour leurs remarques et critiques sur des versions précédentes de ce texte.

scène. Elle vise donc à répondre, partiellement, à la question : « de quoi parlent les sociologues ? » par le biais d'une analyse thématique. La deuxième partie de l'article se focalise sur les modes d'existence des objets sociologiques et leur rapport avec l'ontologie ordinaire. En développant cette approche, on cherche à répondre à la question : « les sociologues partagent-ils un monde commun ? ». Enfin, la troisième partie se concentre sur la situation d'énonciation associée à la proposition de communication et sur la forme particulière de contrat de lecture qu'elle instaure entre son auteur et son destinataire. On pourra ainsi interroger l'existence d'un genre littéraire propre au résumé de sciences sociales.

Pour suivre chacun de ces fils analytiques, nous aurions pu reprendre le travail déjà entamé (Trabal, 2005, Torny et Trabal 2005) en le fondant sur le seul corpus des 1067 résumés du colloque de Villetaneuse. Parce que nos questions nous invitent à adopter une perspective historique, nous avons souhaité disposer d'un premier point de comparaison : saisir les propriétés marquantes de la production sociologique en 2004 suppose *a minima* de disposer d'une série antérieure. A défaut de pouvoir nous appuyer sur des séries passées pour l'AFS – puisqu'il s'agissait de son premier congrès –, nous avons rassemblé un corpus avec les résumés des communications du congrès de l'Association Internationale de Sociologie en Langue Française (AISLF) en 1992 à Lyon<sup>2</sup>. Parce qu'on s'est intéressé à l'orientation de l'offre sociologique en fonction des demandes exprimées par les tenants du congrès, nous avons en outre formé un corpus « jumeau » permettant de saisir d'éventuelles singularités liées au congrès de l'AFS<sup>3</sup>, en collectant les résumés des 1265 communications présentées à l'AISLF lors du congrès qu'elle tint à Tours en juillet 2004, soit quelques mois après celui de l'AFS<sup>4</sup>. Ces deux nouveaux corpus représentent le point de départ d'une analyse plus large des écrits sociologiques et seront utilisés comme des repères provisoires pour saisir les propriétés particulières et générales du corpus de l'AFS, qui demeure le matériel central sur lequel s'appuie les analyses dans cet article.

## **1. Genre, inégalités, historicité : trois questions au cœur de la sociologie contemporaine ?**

De quoi parlent les sociologues ? Face à un tel rassemblement de textes, c'est souvent la première question qui vient à l'esprit. Au vu de l'organisation de l'AFS et de sa division en RTF (Réseaux Thématiques en Formation), on connaît *a priori* les réponses : le travail, l'éducation, l'armée, la santé, les migra-

---

<sup>2</sup> Le thème de ce congrès était très spécifique : « Les nouveaux mondes et l'Europe ». Parmi les 321 auteurs retenus (ils ont rédigé 371 résumés), 51 sont revenus pour le congrès de l'AISLF de 2004 et 34 figurent parmi les auteurs de l'AFS.

<sup>3</sup> Alors que le congrès de Villetaneuse proposait une thématique très large (« dynamiques de transformation de la société française contemporaine »), celui de l'AISLF à Tours se proposait de rassembler les sociologues de langue française autour de la question de « l'individu social ».

<sup>4</sup> Ayant mobilisé respectivement 920 et 1031 premiers auteurs, les deux congrès partagent 101 d'entre eux. Autrement dit, 101 auteurs sur les 1850 concernés ont produit des résumés dans ces deux corpus.

tions constituent des objets travaillés par de nombreux collègues. On aurait pu choisir de suivre chacun de ces thèmes et chercher à vérifier s'ils restent confinés au(x) RTF censés les accueillir ou s'ils percolent plus largement. Comme toujours, face à une telle masse textuelle, les capacités herméneutiques peuvent être mobilisées dans de multiples directions. Parce que nous nous intéressons plutôt au corpus saisi comme un tout, nous avons choisi trois questions transversales qui pourraient être informées par n'importe quelle proposition de communication.

Est-ce que les études féministes et les études sur le genre, dont on connaît le développement sur les vingt dernières années, sont représentées et ont un impact sur la production sociologique ? Est-ce que la sociologie critique, la sociologie marxiste et la thématique des inégalités et de la domination, qui furent un pôle important de la discipline, sont encore présentes et sous quelle forme ? Est-ce que les sociologues subissent l'effet du présentisme ou développent-ils des recherches prenant en compte l'historicité de leurs objets ? Nous allons répondre successivement à ces trois questions en soulignant la multitude d'indices permettant de saisir des réponses et la nécessité de diversifier les stratégies d'enquête afin d'utiliser à bon escient les automatismes sans être piégés par leurs présupposés.

## **1.1. Un genre multiple**

Si, pour s'intéresser au genre, on se concentre principalement sur la présence du mot « femme », on subit deux biais génériques d'une lexicométrie « pure » entendue comme celle défendue naguère par Lebart et Salem (1988). D'une part, on néglige d'autres formes graphiques qui peuvent avoir un sens proche (fille, ouvrière, elles), et on considère arbitrairement que la forme graphique « femme » relève d'une seule interprétation sémantique, celle de la désignation de personnes du genre féminin. Le choix d'une technique « neutralisante » qui se propose de laisser intact le contenu textuel, enferme son propre choix interprétatif, alors qu'il peut être discutable, en opérant des rassemblements non raisonnés de formes graphiques élémentaires identiques (« sous », « réserve », « de »), indépendamment de leur sens et de leurs usages (« sous réserve de »). C'est précisément pour montrer les limites de cette démarche et les amendements qu'on peut lui apporter que nous allons adopter, dans un premier temps, une approche fortement lexicométrique qu'on critiquera ensuite.

### **1.1.1. Sur le fort score des femmes dans le corpus**

Nous opérons un premier décalage en rassemblant les différentes formes graphiques *a priori* directement reliées au référent femmes<sup>5</sup> pour former un assemblage baptisé FEMME@<sup>6</sup>, qui compte 465 oc-

---

<sup>5</sup> Femme, femme, Femmes, femmes, filles, jeunes filles, JF, jeunes femmes, ...

<sup>6</sup> La présence de @ signale ces regroupements sémantiques que l'on appelle « êtres fictifs » dans Prospéro. Il peut s'agir de plusieurs formes graphiques proches comme dans le cas de FEMME@ ou de formes lexicalement très éloignées mais qui

currences (dont 366 « femmes »), ce qui le place en cinquième position des personnages et objets représentés dans l'ensemble du corpus AFS. Nous aurions pu imaginer d'autres éléments à cette place, par exemple le pendant de FEMME@, l'être fictif HOMME@, ne serait-ce que par son usage générique. Or, ce dernier - composé de hommes, homme, garçon, jeunes gens - ne compte que 191 occurrences et occupe un rang bien plus modeste, le 25<sup>ème</sup><sup>7</sup>. Dans le corpus de résumés le personnage FEMME@ joue donc un rôle particulier dont on peut rendre compte de plusieurs manières. Il constitue d'abord le noyau d'un petit nombre de résumés, comme l'indiquent leurs titres et la multiplicité des occurrences : par exemple, le texte intitulé « Migrants, errantes et vagabondes. Femmes dans des centres d'hébergement d'urgence » (Célerier, afs707)<sup>8</sup> contient 14 occurrences ; « Analyse d'une fragilité redoublée des femmes dont l'origine étrangère est réelle ou supposée » (Meilland, afs693) en contient 12. Ensuite, notre personnage se déploie largement dans certains RTF : par exemple, sur 59 textes du RTF « travail et genre »<sup>9</sup>, 53 contiennent un représentant de l'être fictif.

Mais si l'on considère la distribution de FEMME@ sur l'ensemble du corpus AFS, son caractère central doit être relativisé. En effet, seulement 155 résumés, soit 14,5%, contiennent l'une des formes graphiques relevant de l'être fictif. De plus, à l'opposé des RTF concentrant son usage, d'autres ne l'emploient jamais explicitement. Parmi les plus importants, en termes quantitatifs, on peut citer les RTF « sociologie de la gestion » avec 34 résumés, « sociologie de la culture » (27), « des institutions » (27), « sciences et innovations » (26), « travail et organisation » (24), « sociologie des intellectuels » (24), « sociologie de l'engagement » (22), « mouvements sociaux » (21), « sociologie des médias » (21),... De même, si ce sont majoritairement les auteurs féminins qui parlent de FEMME@ (116 contre 39 hommes), il serait délicat d'affirmer que « les femmes parlent plus des femmes que les hommes » puisque 78% des auteures n'en « parlent » pas, du moins sous la forme considérée dans ce premier essai.

Ce double résultat – centralité lexicale et marginalité distributive – permet de souligner que les choix interprétatifs ne sont pas postérieurs à l'utilisation d'instruments automatisés de rassemblement et de codage, mais conditionnés par leurs propres algorithmes, pour les sciences sociales comme pour les sciences de la nature. C'est pourquoi nous pensons que la multiplicité des algorithmes doit permettre de mieux restituer la richesse des matériaux analysés, même si, par simple effet prismatique, l'analyse sem-

---

désignent le même référent comme dans le cas de ETAT-CENTRAL@ qui contient à la fois Ministère de la Santé, gouvernement, Premier Ministre, autorités centrales, etc.

<sup>7</sup> Ce palmarès est constitué par la listes des entités, qui rassemble des noms communs et expressions (« principe de précaution », « point de vue », « politiques publiques ») par opposition aux adjectifs (qualités), adverbes (marqueurs) et verbes (épreuves).

<sup>8</sup> On a choisi de rappeler le nom du premier auteur de chaque résumé cité, ainsi que le numéro d'ordre attribué au texte dans notre corpus, ce qui permet de distinguer les éventuelles homonymies et multi-contributions.

<sup>9</sup> Il s'agit du RTF 24, dont le nom exact est « Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapport de genre ». D'une façon plus générale, pour gagner en lisibilité, nous désignerons les différents RTF par leur numéro ou par un libellé un peu plus court que celui d'origine : en annexe, le lecteur trouvera un tableau de correspondance pour repérer les noms d'origine.

ble au premier abord moins « objective » que celle produite par un algorithme unique. Ainsi, toujours en s'intéressant au personnage FEMME@, on peut visualiser les entités qui lui sont fortement liées, c'est-à-dire qui apparaissent de manière répétée dans les mêmes énoncés. Pour ce faire, deux algorithmes sont disponibles : le premier, « Liens cumulés », représenté ci-dessous à gauche, reprend de manière indiscriminée l'ensemble des entités ; le second, « Liens spécifiques », représenté à droite, retire de la première liste les n premières entités du corpus (on a fixé la valeur de n à 100).

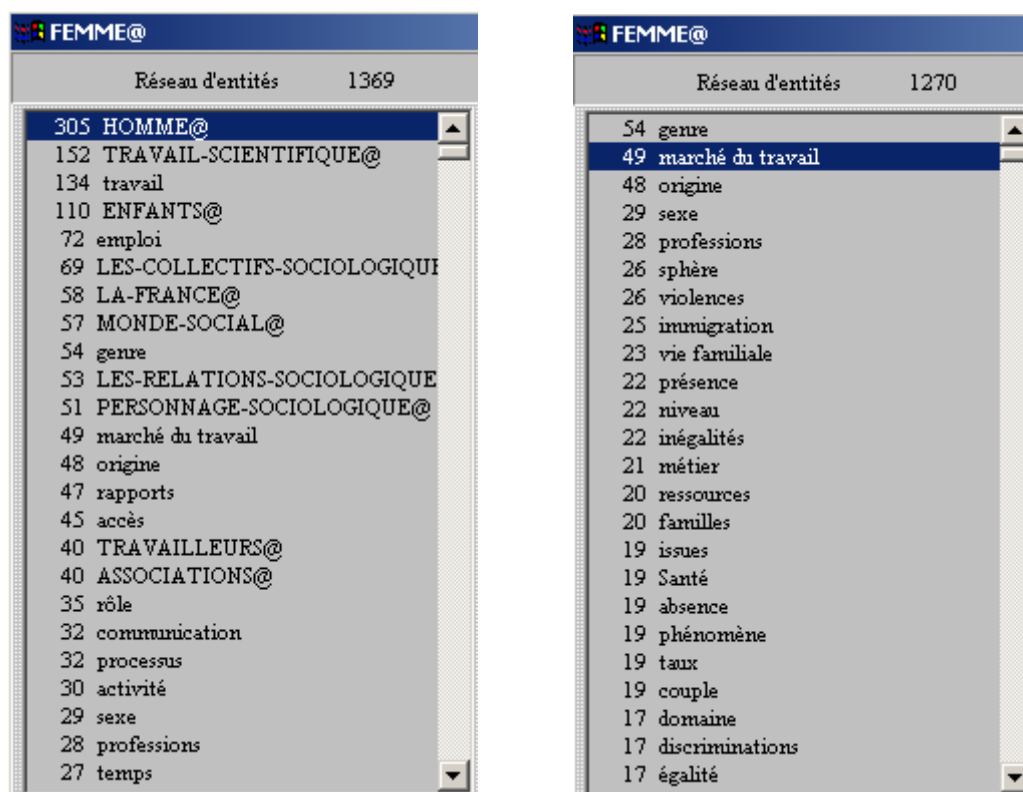


Figure 1 Réseaux total et spécifique de FEMME@

Le premier permet donc de rendre compte de l'addition des liens effectifs dans l'ensemble du corpus, avec au premier rang le personnage HOMME@. Mais dans quelle mesure ces liens ne sont-ils pas induits par le poids des objets considérés ? Le TRAVAIL-SCIENTIFIQUE@<sup>10</sup> est fortement connecté à FEMME@, mais c'est aussi l'élément le plus fréquemment présent dans le corpus et il est attendu qu'il apparaisse en tête de liste. Aussi la seconde fenêtre permet-elle de mettre à jour des éléments qui sont certes moins présents quantitativement, mais pour lesquels il existe une plus grande spécificité du lien, donnant *de facto* une plus grande prise à l'interprétation. Dans notre exemple, on repère rapidement dans la liste les thèmes des inégalités (discriminations, égalité, inégalités), du monde du travail (marché du travail, professions, métier) et de la famille (couple, vie familiale, familles).

<sup>10</sup> Il contient, entre autres, recherche, étude, enquête, réflexions et désigne dans nos textes le travail de l'auteur-sociologue.

Cette liste ne forme pas par elle-même un résultat, mais plutôt un indice qui pourra s'ajouter à d'autres. Par exemple, ceux qui proviennent d'une analyse des qualités<sup>11</sup> « genrées » du corpus : on peut étudier l'engagement du genre dans les résumés en analysant les entités décrites par les sociologues-auteurs comme masculines, féminines, sexuées ou genrées. On a ainsi créé une nouvelle catégorie de qualités et 77 résumés contiennent des adjectifs relevant de cette catégorie avec une répartition beaucoup plus paritaire que celle des entités, puisque 42 textes engagent du « masculin » et 53 textes du « féminin ».

Les entités qualifiées de féminines ou de masculines sont très diverses, sans qu'il y ait de fortes répétitions à l'exception de l'expression « domination masculine » (6 occurrences)<sup>12</sup>. Un regroupement permet de voir que l'univers masculin déployé dans les textes est d'abord associé à des enjeux de pouvoir (domination, hégémonie, violence, bastion,...) alors que l'univers féminin s'inscrit dans celui du travail (emplois, personnel, activité, main d'œuvre). Même si ce constat ne repose que sur une explicitation présente dans quelques dizaines de résumés, on obtient ici un indice cohérent avec celui issu de l'analyse des réseaux.

### **1.1.2. Quelques indices de l'impact croissant des gender studies sur la sociologie française**

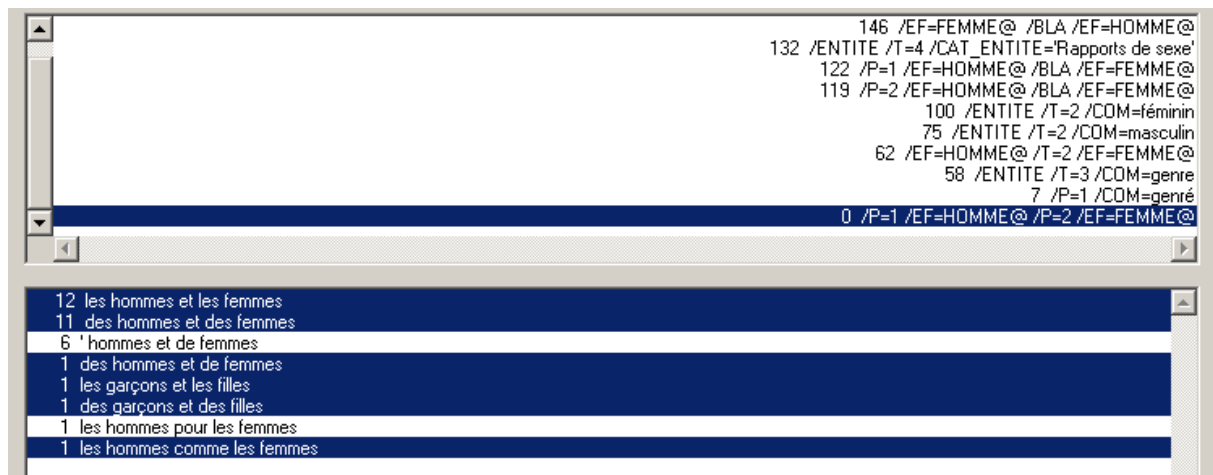
Une autre manière d'évoquer le genre se manifeste par des formes de neutralisation que nous avons appelées marqueurs de parité. Cette catégorie provient d'un travail antérieur sur des corpus d'offres d'emplois parus dans la presse et où les formules du type H-F, il/elle, ou un double titre d'emploi – directeur (trice) - marquaient la volonté de l'annonceur d'afficher le caractère mixte des emplois qu'il proposait, cette pratique s'étant développée dans les années 90 par rapport aux décennies antérieures (Marchal & Torny, 2002 ; Marchal & Torny, 2003). On retrouve des marques de ce type dans le corpus AFS, ainsi que d'autres, provenant du discours anthropologique (masculin/féminin)<sup>13</sup>. Nous avons décidé de l'enrichir à partir de formules, série de contraintes qui permettent d'obtenir des expressions bien formées, du type « des hommes et des femmes ».

---

<sup>11</sup> Les qualités correspondent à la fonction grammaticale des adjectifs, qui *qualifient* des entités. Si elles sont le plus souvent des adjectifs, des formes plus complexes sont aussi des qualités : « à retardement », « mal connue ».

<sup>12</sup> Qui n'est pas l'ouvrage de Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, inséré dans une collection d'OUVRAGES\*, qui rassemble dans une logique taxinomique des livres de sciences sociales ; l'étoile identifie ce type de regroupement.

<sup>13</sup> A cette occasion, on peut souligner le caractère cumulatif des codages effectués sur Prospéro, qui permet tout autant la réutilisation d'expressions déjà construites, mais surtout la circulation de catégories d'analyse. En retour, ces dernières peuvent être testées et validées au-delà du genre textuel, du domaine traité ou de l'époque considérée par les corpus antérieurs.



**Figure 2 Formules de marqueurs de parité**

Ainsi, sur le corpus de l'AFS, on a pu créer de multiples expressions nouvelles, dont on a fait l'hypothèse qu'elle relevait d'une volonté des auteurs de marquer l'importance égale accordée aux deux genres. Alors que l'analyse par les réseaux dépeignait une forte accumulation unifiée des liens entre FEMME@ et HOMME@, la mise à jour de la catégorie « Parité » permet une première distinction entre l'usage sémantique d'un genre « pour lui-même » et celui d'une désignation neutralisée des deux genres. On peut en effet trouver de nombreux exemples de ces usages paritaires dans les résumés :

Dans l'enquête ACSF (Analyse des comportements sexuels en France) de 1992, nous avons défini les "fantasmes sexuels" comme "des scènes que vous imaginez quand vous êtes éveillé(e) et qui vous excitent sexuellement. (Bejin, afs781)

L'interdépendance croissante des marchés nationaux vers la constitution d'un marché mondial unifié n'efface pas, en dépit de ses forces homogénéisantes, la diversité, mais aiguise plutôt l'hétérogénéité des situations de travail, d'emploi et d'activité **des femmes et des hommes**, du Sud et du Nord. (Hirata, afs85)

Cependant les 51 résumés contenant des expressions de la catégorie « Parité » marquent aussi d'autres usages, plus spécifiques, de l'introduction consécutive des deux genres : si « les hommes et les femmes », « des jeunes filles et garçons », « les femmes comme les hommes » sont équivalents du point de vue lexico-syntaxique, on note chez les sociologues des usages très variés de ces formules, allant bien au-delà du simple engagement paritaire de leur auteur. En première analyse, on peut distinguer au moins cinq formes d'emploi de ce type d'expression :



Sémantique	Exemple d'énoncé	Auteur	RTF
Description d'un échantillon	Nous avons réalisé cinquante entretiens semi-directifs approfondis, expérimentant le système de la biographie sexuelle, auprès d'une population <b>d'hommes et de femmes</b> vivant (ou ayant vécu) en couple hétérosexuel, faisant (ou ayant fait) l'expérience de relations sexuelles extraconjugales, sans le "consentement" de leur conjoint (ce qui exclut les couples échangistes ou couples "libres").	Le Van, afs771	28
Variable d'analyse	Les recherches sur les mobilités souvent considèrent l'appartenance de sexe comme une variable indépendante qui prédispose, guide et détermine les différents comportements et attitudes migratoires <b>des hommes et des femmes</b>	Miranda, afs67	2
Catégorie construite	C'est bien sous la pression conjuguée de déterminants sociaux et de mouvements inconscients que les sujets humains se construisent comme <b>hommes ou femmes</b> .	Mercader, afs525	16
Inégalités sociales	La question n'est pas tant de disserter sur les inégalités entre <b>hommes et femmes</b> mais plutôt de réfléchir à la construction sociale des politiques sociales et de montrer en quoi l'impact des politiques n'est pas neutre du point de vue du genre	Morel, afs235	6
Rapports de genre	La politique de la ville, d'une certaine manière, en tout cas on peut en faire l'hypothèse, revient à une tentative d'accompagnement des processus d'individuation et de réajustement des rapports entre <b>les femmes et les hommes</b> qui, loin de se limiter à la sphère publique ou à la sphère privée, traversent les deux.	Hammouche, afs1006	39

Si l'ensemble des usages listés ci-dessus engage bien simultanément les deux genres, ils ne peuvent être tous associés à la catégorie « Parité » telle que nous l'avons décrite. En particulier, les trois derniers, loin de neutraliser le genre, en font un objet d'étude et d'analyse essentiel : c'est bien les rapports entre les genres, leur construction sociale, politique et historique que visent les auteurs, la parité n'étant alors qu'une figure particulière (« égalité homme-femme »). Aussi, à partir de la catégorie déjà construite et de nouvelles formules, nous avons collecté des expressions plus complexes permettant de rendre compte de l'intention des auteurs.

3	salarié -e-s
2	client -e-s
2	étudiant -e-s
2	individu -e-s
2	rappports hommes-femmes
2	relations hommes-femmes
2	disparités entre hommes et femmes
2	inégalités entre hommes et femmes
2	traitements entre hommes et femmes
2	allocation des hommes et des femmes
2	professionnels entre hommes et femmes
2	orientations entre les filles et les garçons
2	conditions différenciées des hommes et des femmes

**Figure 3 Formules de marqueurs de « Rappports de sexe »**

Ces expressions ont été regroupées pour former la nouvelle catégorie « Rappports de sexe », en y ajoutant des termes tels que « rapport de genre, domination masculine, asymétrie sexuée, division sociale et sexuelle, patriarcat... » Composée de 133 expressions, cette catégorie regroupe 87 résumés qui font du genre un élément essentiel. Du point de vue de la distribution, on retrouve ici des résultats proches de ce qu'on obtenait pour FEMME@ : une forte majorité d'auteurs (60 contre 27), une concentration sur quelques RTF et en particulier celui « Travail et genre » (39 textes), alors que d'autres, assez nombreux, l'ignorent totalement. Il est remarquable de constater qu'aucun des 49 résumés du RTF « Sociologie de l'éducation » (RTF 4) n'utilise des éléments de cette catégorie, alors même que le résumé prototypique des « rappports de sexe » se revendique de ce champ thématique :

La **fémínisation** de l'enseignement en questions. (Baurens, afs698, RTF 24)  
 L'enseignement dans le système éducatif français est extrêmement fémínisé. Cela est très marqué dans les écoles maternelles et élémentaires ; cette **fémínisation** perdure en collège et en lycée ainsi qu'à l'université, mais à moindre échelle. Parallèlement à cet état de fait, et dans toutes les instances du système éducatif, les postes de hiérarchie sont plutôt occupés par des hommes, comme en attestent par exemple le nombre de directions d'écoles élémentaires, massivement investies par des hommes, ainsi que le nombre de femmes professeures à l'université, très largement inférieur à celui des hommes. La **fémínisation** de l'enseignement pose question, autant côté élèves que côté enseignant, *autant pour les filles que pour les garçons, autant pour les femmes que pour les hommes* ; la hiérarchisation qui l'accompagne, au sein du secteur public, pose aussi question. A partir de ce que la recherche en sociologie de l'éducation souligne sur l'impact des **rôles sociaux de sexe**, en terme de transmission du savoir ; à partir du **profil sexué** (quantitatif et qualitatif) d'un IUFM (celui de l'académie de Grenoble) et de rencontres de jeunes personnes en formation dans cet IUFM ; à partir enfin des préoccupations que ces nouvelles recrues de l'Education Nationale peuvent exprimer lors de leur formation et dans les travaux qui leur sont demandés (comme dans le 'mémoire professionnel', à la croisée de la recherche et de la pédagogie), une mise en questions de la **fémínisation** de l'enseignement sera engagée. Des pistes de **ré-équilibre**

**sexué** seront envisagées. A l'heure où la mixité de notre école publique semble remise en question, il est temps d'interroger le **clivage sexué** sur lequel elle repose.<sup>14</sup>

Dans cette étude du genre, on est ainsi passé des formes les plus immédiatement visibles à des formes construites graduellement au cours de l'analyse dans un aller-retour entre les catégories du chercheur et le contenu des textes, modifiant du coup les résultats décrits plus haut<sup>15</sup>. En lisant attentivement le résumé ci-dessus, on voit qu'on peut poursuivre l'enquête en s'intéressant à certains termes proche de la parité (*mixité*) ou en réactivant la collection des titres d'emplois féminisés (*professeures*). Nous choisissons ici de faire un premier bilan, en nous appuyant sur la comparaison rendue possible par l'adjonction de nos deux autres corpus. Dans le tableau ci-dessous, nous reprenons donc d'abord le premier élément d'analyse du genre, le personnage FEMME@, puis le plus structuré « Rapports de sexe » avant de rassembler toutes les formes d'explicitation du genre<sup>16</sup> :

	AISLF 1992	AISLF 2004	AFS 2004
FEMME@	8,7%	9,2%	13,5%
Rapports de sexe	2,9%	6,5%	8,2%
Ensemble des explicitations du genre	15,2%	14,5%	19,6%
Sex ratio des auteurs des communications concernées (F/H)	NC <sup>17</sup>	2,29	2,42

**Tableau 1 Distribution des indices de genre**

Même en élargissant le spectre des formes d'explicitation du genre, on ne regroupe donc qu'un peu moins d'un cinquième des résumés : ce pourcentage est néanmoins plus important que pour celui de nos deux corpus de référence, et on retrouve cette particularité du corpus AFS 2004 pour les deux autres éléments du tableau. Une montée en puissance des *gender studies* peut permettre d'interpréter l'évolution de « Rapports de sexe » entre 1992 et 2004, mais ne rend pas compte du décalage entre les deux congrès de 2004 au profit de l'AFS sur l'ensemble des marques du genre, alors même que le RTF « Travail et genre » est quantitativement beaucoup plus important à l'AISLF<sup>18</sup>. Une exception institu-

<sup>14</sup> Dans ce résumé du RTF Travail productif et reproductif, on en indiqué en gras les expressions de la catégorie d'entité « Rapports sociaux de sexe », en italique les marqueurs de Parité et en souligné les représentants des personnages FEMME@ et HOMME@.

<sup>15</sup> En créant de nombreuses expressions, le poids de FEMME@ est ainsi passé de 465 occurrences à 393 et HOMME@ de 191 à 117.

<sup>16</sup> C'est à dire qu'un résumé répond à cette contrainte s'il explicite au moins un représentant des constructions suivantes : FEMME@, HOMME@, « Rapports de sexe », « Sexué », « Parité ».

<sup>17</sup> Pour ce corpus, nous n'avons pas été en mesure de déterminer exhaustivement le genre des auteurs.

<sup>18</sup> Avec 64 communications, il est classé deuxième en nombre de contributions au congrès, juste derrière sociologie de la communication (65).

tionnelle française ne peut être également retenue, les résumés rédigés par des sociologues français des deux congrès de l'AISLF engageant le genre dans les mêmes proportions que ceux de leurs collègues étrangers francophones. Il faudra donc augmenter le nombre de corpus dans l'espace de calcul pour ébaucher une hypothèse explicative. En revanche, ces nouveaux corpus devraient permettre de confirmer l'importance du genre de l'auteur dans l'engagement de ce thème dans le résumé puisqu'on trouve systématiquement une forte majorité de femmes alors même que les congrès sont *grosso modo* paritaires.

## 1.2. Des inégalités sociales en disparition ?

Contrairement au genre qui a été investi de manière beaucoup plus récente, les questions du pouvoir, de la domination et de l'autorité, ainsi que celles liées aux conséquences sociales que ces figures engendrent, ont longtemps constitué une entrée privilégiée pour la sociologie française. On retrouve cet héritage historique à travers l'existence de plusieurs réseaux thématiques rassemblant des chercheurs sur la question des inégalités (RTF 5), sur l'analyse des politiques sociales (RTF 6), sur des populations généralement conçues comme fragiles –la jeunesse (RTF 15), la vieillesse (RTF 7) ou le monde du handicap (RTF 19) –, sur des problématiques liées au travail (RTF 1, 24 et 25) ou sur les mouvements sociaux (RTF 21). Malgré ces thématiques qui semblent inscrire potentiellement au cœur des préoccupations des sociologues, les questions de domination, des inégalités et des figures critiques qu'elles engendrent, on peut s'étonner qu'aucun de ces éléments ne figure parmi les principaux thèmes du corpus. L'on ne recense que 73 occurrences des « inégalités » (en rassemblant les différentes formes graphiques) ce qui place cette entité au 93<sup>ième</sup> rang ; « domination » n'apparaît que 41 fois (toutes formes graphiques rassemblées) et il n'est question de « l'autorité » qu'à 33 reprises (la forme plurielle désignant généralement les pouvoirs publics).

Si la question du genre, qui s'impose par la présence massive d'une entité comme « Femme(s) » nous a conduit à repérer la diversité des sens et des sociologies à laquelle cette entité renvoie, c'est le faible poids d'objets pointant sur les figures de la domination et ses processus sociaux qui intrigue. Cette thématique a-t-elle disparu de la production sociologique ou s'est-elle déplacée, apparaissant sous des formes différentes qu'il s'agit alors de discerner ? Repérer de nouvelles désignations suppose d'user de différentes stratégies. On ne peut en effet déléguer ce travail à des procédures automatiques, fussent-elles très élaborées, parce qu'il faudrait déjà connaître a minima les formes de ce que l'on cherche. Comme pour tout terrain, c'est d'abord par une lente exploration, ici textuelle, qu'on peut faire ce travail : le passage par les outils informatiques ne supprime en rien la lecture, qui prend simplement des formes différentes, beaucoup moins linéaires qu'en l'absence de telles médiations techniques (Chateauraynaud, 2003, Jeanneret 2000). C'est aussi par la mobilisation de concepts (dans le cas de textes socio-

logiques, le déplacement est minime) qu'on pourra imaginer les configurations discursives et argumentatives des auteurs-acteurs.

A un premier niveau, on peut partir de la tradition sociologique elle-même : en mobilisant un nouveau matériel, les manuels de sociologie, on constitue une série de termes. Comme dans toute discipline, certains d'entre eux sont polysémiques : si le mot « domination » ne souffre pas d'ambiguïté dans ce contexte, la forme graphique « inégal » peut aussi bien renvoyer aux valeurs d'une variable qu'à une dénonciation d'injustice ; « disparités » pose également problème puisque le mot désigne à la fois une variation dans une analyse statistique et une inégalité. En réalité, la frontière entre les différentes acceptions réside dans le fait que, souvent, le sociologue lie la variabilité des données empiriques à la construction d'une problématique la prenant pour objet. Ainsi, parler de « classes » suggère tout autant un rappel des inégalités sociales, un discours théorique sur un concept sociologique, qu'une façon de désigner une population sur laquelle le chercheur souhaite limiter son étude<sup>19</sup>.

Pour approcher ces questions, il convient donc de procéder à des réglages fins des catégories. Nous avons rassemblé des entités marquant les « figures de la domination » en nous limitant aux termes marquant l'exercice d'un pouvoir (domination, pouvoirs, exploitation...). Notons que les 233 apparitions de cette catégorie se répartissent dans 173 résumés qui furent présentés surtout dans les RTF « Migrations », « Travail et genre », « Inégalités ». Nous avons par ailleurs regroupé les termes renvoyant à l'inégalité dont les principaux représentants sont inégalités et disparités. Cela permet d'identifier 62 textes utilisant à 104 reprises ces termes et de repérer que les sessions organisées conjointement par les RTF « sociologie de l'éducation » et « Inégalités » utilisent près de 24 fois plus les entités de cette catégorie que ce qui est attendu avec une équi-distribution – analogue ici à l'hypothèse statistique d'indépendance.

Pour analyser le traitement d'un thème, il faut souvent le considérer à rebours : peut-on se focaliser uniquement sur les inégalités sans s'intéresser aux « égalités » ? Aussi, symétriquement aux catégories précédentes, nous avons construit un autre groupe rassemblant un lexique renvoyant à la question de l'égalité : les termes « intégration » et « égalité » figurent parmi ceux qui reviennent le plus souvent dans les 119 résumés concernés. A partir de ces bases conceptuelles, on peut opérer des rapprochements d'un autre niveau en questionnant la compatibilité entre les trois catégories : on note que seuls 3 textes mobilisent les trois catégories, alors qu'on en dénombre 310 utilisant l'une ou l'autre de ces formes, soit 29% du corpus. On peut donc affirmer que si chacun des termes marquant cette thématique réalise un score modeste en terme d'occurrences, le reléguant alors dans l'arrière-fond des palmarès lexicométriques.

---

<sup>19</sup> Sans compter un emploi, certes marginal, renvoyant au monde scolaire.

ques, un travail de regroupement raisonné à partir des connaissances du chercheur rend lisible le fait que près de 30% des contributions font référence, d'une façon ou d'une autre, à des problématiques liées à l'égalité ou l'inégalité, ou encore à la domination.

Une fois ce travail effectué, on peut déplacer le regard des termes eux-mêmes vers leur environnement textuel et ainsi répondre à la question : quels sont les acteurs affectés par ces inégalités ? Pour cela, on utilise un algorithme qui trie les entités les plus influencées par une catégorie donnée. Dès lors, on s'aperçoit que les « figures de la domination » sont largement connectées à des notions sociologiques et, si on ne retient que des acteurs, la FEMME@, l'HOMME@, les TRAVAILLEURS@, les MILITAIRES@ et les « institutions » sont en tête de liste. En revanche, la catégorie « Thématique de l'inégalité » est surtout influencée par les ENFANTS@, l'ECOLE@, le monde scolaire ; on retrouve des thématiques qui ont largement inspiré la sociologie de l'éducation et de la formation et qui semblent la caractériser encore. C'est le droit et l'histoire qui marquent la catégorie « Egalité », avec une série d'acteurs communs aux précédentes, en particulier, les FEMMES@, les HOMMES@, les jeunes.

Une troisième manière de saisir le traitement de ce thème dans les résumés consiste à s'emparer directement des agrégats sociologiques convoqués par les auteurs sous la forme des dominants et des dominés. La tradition sociologique invite à regrouper des termes souvent synonymes sous la notion d'ELITES@ les « dirigeants » et « décideurs » figurent parmi les représentants ayant les poids les plus importants de cet être fictif<sup>20</sup>. Complémentairement, l'objet LES-DOMINES@ regroupe les « chômeurs », les « classes populaires », les « ouvriers », les « précaires » et totalise 71 apparitions dans le corpus. Les difficultés de construction des catégories sont au centre de problèmes politiques (Desrosières et Thévenot, 1988) dont nous rencontrons ici quelques aspects. Par exemple, le mot « managers » désigne à la fois un groupe dominant (par exemple dans un résumé où sont interrogés « des managers et délégués syndicaux » pour montrer les effets de « ces nouveaux dispositifs de contrôle (le coaching) » et de « quelques nouvelles formes de résistance développées par les travailleurs » (Calderón Gil, afs699) et un objet d'étude dans l'analyse des effets d'un progiciel dans une activité professionnelle donnée (Mounier, afs736). De même parler des chômeurs peut conduire à parler des nomenclatures sociales (on évoque par exemple « la prise en compte des chômeurs et retraités » dans une enquête quantitative – Vallet, afs223), mais aussi d'exclusion : « Les chômeurs "âgés" sont doublement exclus : exclus des dispositifs de préretraite et exclus de l'emploi ». (Tarty, afs281)

---

<sup>20</sup> Les entités « dirigeants » et « décideurs » obtiennent respectivement des scores 23 et 14 sur les 110 occurrences de ELITES@

Aussi, pour repérer les résumés traitant de la question des inégalités sociales, on peut rechercher des textes contenant des représentants des deux êtres fictifs. Dans cette perspective nous les avons construits de façon très large, en conservant des éléments tels « managers » ou « chômeurs ». Il ne s'agit pas en soi d'un bon codage, mais il nous paraît pertinent pour tester la présence d'oppositions structurantes sur ces corpus spécifiques. Ce type de démarche est au cœur du logiciel qui permet de faire des expériences sur les textes afin d'éprouver une idée, et s'inscrit ce faisant, dans la perspective de l'enquête selon Dewey (1938). Cette piste nous conduit à repérer que seuls 6 textes utilisent simultanément les ELITES@ et LES-DOMINES@. En voici un, qui apparaît comme exemplaire :

Hommes en armes et femmes prostituées : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle du travail.

Cette proposition constitue une réflexion initiale sur les tendances de l'évolution de la division sexuelle du travail dans le cadre de la mondialisation néolibérale (capitaliste et néo-coloniale, enracinée dans l'organisation sociale profondément patriarcale et raciste des sociétés actuelles). L'analyse des grandes opportunités de travail qui se dessinent pour chaque sexe, à l'échelle planétaire, néglige souvent l'économie informelle. Concernant les femmes, on commence à comptabiliser les travailleuses domestiques, mais on ignore toujours le travail du sexe, souvent lié à la migration et à un ensemble de réseaux mafieux. Concernant les hommes, peu de travaux se penchent sur le développement considérable des hommes en armes de toutes sortes. Dans une perspective de division sexuelle du travail, quel est le sens de ces évolutions pour une égalité des sexes qui s'éloigne comme un mirage à l'horizon ? Nous proposons ici quelques pistes de réflexion, organisées autour de trois axes. D'abord, la multiplication des opportunités professionnelles armées pour les hommes (soldat, mercenaire, paramilitaire, policier, corps d'élite, vigile, sécurité privée, voyou, trafiquant, mafieux, terroriste..). Ensuite, les conséquences de cela sur la situation professionnelle et sur la vie quotidienne des femmes et de la population civile en général (développement de la prostitution autour des casernes, augmentation de la violence armée contre les femmes, distraction vers le militaire de ressources considérables). Enfin, nous verrons comment ces tendances sont fortement encouragées par les Etats et les organisations armées qui les menacent, dans une véritable alliance objective pour terroriser et exploiter encore davantage les femmes et la population laborieuse désarmée dans son ensemble. (Falquet, afs709)

Le faible nombre de textes répondant à deux critères a priori peu discriminants, invite à relancer l'enquête et rechercher d'autres formes indiquant des recherches sur les inégalités sociales. On peut alors construire des formules permettant de repérer des segments à l'aide de structures et d'objets dotés d'une sémantique. Pour saisir les usages de l'« inégalité », on peut utiliser une fonctionnalité du logiciel

qui permet de recenser les qualifications d'une entité donnée. On repère alors que les inégalités sont « professionnelles », « territoriales », « régionales », « fondamentales », « structurées », « objectives », et « fortes ». Au singulier, ce sont les adjectifs « intrinsèque », « patente », « professionnelle », « croissante » et « flagrante » qui caractérisent l'entité. Réciproquement, à la manière des qualités genrées, la recherche des entités qualifiées « d'inégales » ou « d'inégalitaires » montre que ces qualifications renvoient à des embauches, des divisions du travail ou à des distributions des ressources. Les autres inégalités sociales concernent essentiellement l'école et la jeunesse (et s'inscrivent dans une tradition en sociologie de l'éducation), parfois reliées à des inégalités territoriales, le travail et l'accès à l'emploi, la pauvreté. Il convient de noter la faiblesse de cette thématique : en cumulant les différentes formes (inégalités sociales, inégalités spatio-temporelles, disparités...), on ne recense qu'une dizaine de sociologues utilisant cette thématique dans leurs résumés. Enfin, en construisant une catégorie de marqueurs tels « contre » (« contre », « envers », « vs. »...), on peut identifier les oppositions directement mises en scène dans les textes, du type « adultes vs. jeunes », « bourgeois vs. peuple », ou des énoncés qui pointent vers des victimes que nous n'aurions pas recensées sans ce travail :

La culture des femmes musulmanes devient ainsi la cible de la nécessaire disqualification intégrale de l'autre dans la lutte acharnée des places sur le marché du travail, d'autant que l'hostilité se manifeste surtout à l'encontre des femmes les plus qualifiées (Ouali, afs90)

Les chemins interprétatifs que nous avons suivis, par exemple le croisement d'une catégorie intitulée « mode de protestation » avec des victimes d'inégalité ou encore, la recherche des marques de rhétorique marxienne, et qui n'ont pas permis de repérer beaucoup d'énoncés, peuvent trouver écho dans notre corpus le plus ancien, le colloque de 1992 de l'AISLF. Cette piste apparaît comme d'autant plus intéressante que certains auteurs du corpus prennent l'évolution de la sociologie pour objet. En recherchant la présence d'une notion comme « classe » dans le but de saisir quelques façons de désigner les inégalités, nous avons été amenés à recenser quelques qualifications de cette notion qui a fortement marqué la marxologie<sup>21</sup> mais aussi à repérer un texte qui prend pour objet la disparition du concept.

---

<sup>21</sup> En cherchant les expressions contenant le mot « classe », on repère qu'il est surtout question de « classes populaires » et de « classes moyennes » (16 occurrences chacune), de « classe ouvrière » (6 fois) et de « classes aisées » (à 1 seule reprise). L'expression « classes sociales » réalise un « score » de 12 auquel on peut ajouter 6 occurrences dans sa forme au singulier. Le mot « classe », seul, est ambigu puisqu'il peut désigner des classes scolaires que des typologies construites à partir de données empiriques. Un jeu de formules, c'est-à-dire dans le vocabulaire prospérien des recherches de segments à l'aide de structure et d'objets dotés d'une sémantique, permet de recenser des expressions caractéristiques du concept de « classe » : « en termes de classes » (à 4 reprises), « conscience de classe », « rapports de classes » (3 occurrences chaque fois), « appartenance à une classe », « autoaffiliation à une classe », « solidarités de classe », « inégalités de classe », « structure de classe », « position de classe » (2 fois chacune), mais aussi « classes aisées », « distinction de classe », « positions de classe », « rapports de classe », « cultures de classe », « habitus de classe »... Ces références aux « classes » sont surtout le fait de deux ou trois RTF. En discriminant les 98 utilisations d'expressions recensées ci-dessus en fonction des RTF, et en tenant compte des tailles des



Ce numéro s'interroge sur le recul des analyses en termes de classes sociales dans le courant des années 1990. En effet, la quasi-disparition de la thématique des classes sociales a-t-elle correspondu à une réalité sociale nouvelle ou n'est-elle pas plutôt le résultat d'un virage théorique, voire idéologique, des sciences sociales depuis quelques années. Pour démontrer l'intérêt de ce concept pour penser les sociétés contemporaines, le numéro revient sur ce qui peut permettre d'expliquer sa perte de pertinence provisoire (Martin, afs208)

La comparaison avec nos autres corpus permet d'évaluer le propos de cet auteur à l'aune de notre collection. C'est en fait une mise en perspective de nos trois corpus qui nous autorise à évaluer l'évolution de cette argumentation marxienne. Il semble en effet plus juste de comparer le corpus AISLF 1992 et AISLF 2004 car les différences entre l'AISLF 1992 et l'AFS 2004 pourraient s'expliquer par une spécificité de l'une des deux sociétés savantes. On réinvestit alors le travail réalisé à l'aide des objets construits précédemment pour produire les résultats rassemblés dans le tableau suivant :

	AISLF 1992		AISLF 2004		AFS 2004	
	Nb de textes (n=371)	%	Nb de textes (n=1265)	%	Nb de textes (n=1067)	%
Figure de la domination	68	18,3%	142	11,2%	173	16,2%
ELITES@	24	6,5%	55	4,3%	70	6,6%
LES DOMINES@	20	5,4%	30	2,4%	44	4,1%
mode de protestation	62	16,7%	170	13,4%	171	16,0%
Figure de l'égalité	73	19,7%	118	9,3%	120	11,2%
Thème de l'inégalité	16	4,3%	31	2,5%	62	5,8%
Rhétorique marxienne	10	2,7%	12	0,9%	47	4,4%

**Tableau 2 Distribution des indices d'inégalités sociales**

Assurément les figures de la domination sont moins présentes qu'elles ne l'étaient dans les résumés de 1992. Mais selon que l'on compare le corpus de 1992 à celui de l'AISLF ou de l'AFS en 2004, la lecture de ce tableau conduit à des conclusions différentes. Par exemple, la rhétorique marxienne semble en recul si on reste dans le cadre de l'AISLF mais le congrès de l'AFS laisse en revanche apparaître un renouveau de cette question. En déplaçant le regard du contenu des textes vers les dispositifs

contributions des différents réseaux thématiques, on note une sur-représentation des auteurs ayant communiqué au sein du RTF « classes, inégalités, fragmentation », et dans les sessions mixtes : « classes, inégalités, fragmentation » / « sociologie de l'urbain et des territoires », et « migration et relations interethniques » / « Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapports de genre ». L'ensemble de ces réseaux thématiques est à l'origine de 68% des usages du concept de « classes » (au sens précédent qui nous a permis d'isoler ces formes « pures »), 48 des 98 occurrences étant porté par le RTF « classes, inégalités, fragmentation ».

d'expression, on peut aussi interpréter cette évolution comme une opportunité offerte par l'AFS que les sociologues de cette tradition ont saisie pour relancer cette thématique. Pour trancher entre ces deux lectures, l'une conçue depuis l'intérieur des textes, l'autre à partir du contexte, il faudrait obtenir un autre matériau que celui dont on dispose. Il pourrait s'agir de traces textuelles montrant comment les sociologues marxistes se sont remobilisés alors que l'AFS naissait et publiait ses appels à proposition, puis regroupés essentiellement dans quelques RTF. Symétriquement, pour produire l'épreuve sur les textes, il faudrait une série de résumés de plusieurs congrès généralistes ou spécialisés de chercheurs en sciences sociales. Si nous disposions d'un observatoire permanent de la production sociologique<sup>22</sup>, on pourrait envisager alors des dispositifs permettant de saisir l'évolution de la discipline.

### 1.3. Les sociologues face à l'historicité

C'est précisément le thème de l'historicité que nous avons retenu comme troisième voie d'exploration du discours des sociologues. Nous l'aborderons ici dans son acception la plus large : il s'agira en fait de saisir l'ensemble des figures de référence à la temporalité, qu'elles soient traitées sous la forme d'une histoire institutionnelle, d'une histoire sociale ou d'une histoire individuelle, voire des rapports entre ces trois phénomènes. Comme pour les deux thèmes précédents, on suivra un parcours interprétatif allant des éléments les plus immédiatement repérables aux combinaisons plus subtiles.

Naïvement, le point de départ de cette troisième enquête est formé par la racine « histo(i)r ». Dans une logique de lemmatisation, on s'intéresse alors aux termes « histoire » (167 occ.), « historiens » (10), « historique » (50), « historiques » (23), « historiquement » (11), « historiographie » (1). On pourrait construire une classe contenant l'ensemble de ces termes, mais cette démarche présente l'inconvénient d'effacer les rôles grammaticalement et sémantiquement distincts de ces différentes formes graphiques. Si on ne retient que les formes nominales et adjectivales, dénommées entités et qualités sous Prospéro, on sait que les premières peuvent être qualifiées alors que les secondes qualifient. En utilisant cette double propriété, on obtient les résultats suivants pour les formes « histo(i)r »

histoire familiale	4	construction historique	4
histoire personnelle	4	conditions historiques	2
histoire individuelle	4	processus historique	2
histoire sociale	4	école(s) historiques(s)	2

<sup>22</sup> A l'instar des observatoires permanents créés sur l'environnement (Chateauraynaud et al., 2003), sur les questions éthiques dans le football (Trabal, 2003, 2004, Trabal et Rodas 2005) ou sur les débats concernant le nucléaire (Bertrand, Chateauraynaud et Fourniau, 2005)

histoire récente	3	période(s) historique(s)	2
histoire singulière	3	formes historiques	1
histoire spécifique	3	travaux historiques	1
histoire vécue	2	raisons historiques	1
histoire longue	1	sciences historiques	1
histoire passée	1	tendances historiques	1
histoire globale	1	séquences historiques	1
histoire cyclique	1	contextes historiques	1
histoire nationale	1	variations historiques	1
histoire affective	1	événements historiques	1
histoire politique	1	spécificités historiques	1
histoire revisitée	1	circonstances historiques	1
histoire parentale	1	configurations historiques	1
histoire respective	1	axe historique	1
histoire économique	1	poids historique	1
histoire culturelle	1	recul historique	1

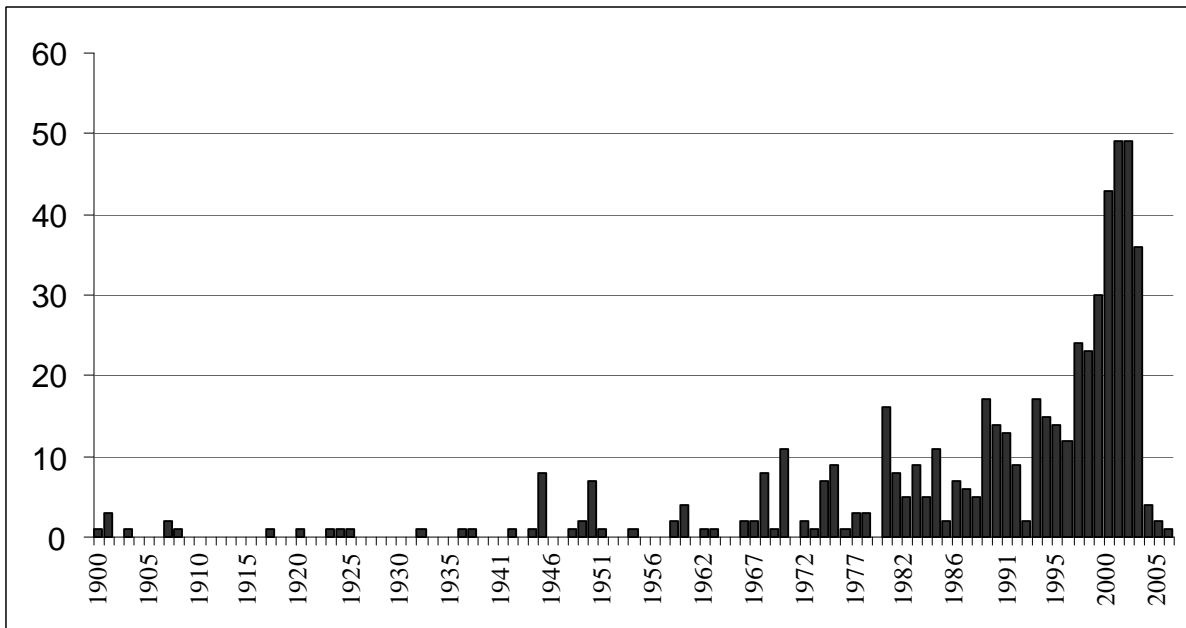
**Tableau 3 : Histoire qualifiée et qualification historique<sup>23</sup>**

Le tableau 3 montre bien les usages sociolinguistiques différenciés : lorsqu'ils évoquent une histoire, les sociologues évoquent des terrains et des méthodes d'abord liés aux individus (familiale, personnelle, individuelle, vécue, affective, parentale) et secondairement collective (sociale, nationale, politique,...). En revanche, la qualification historique(s) relève clairement d'un sens étroit de l'historicité puisqu'on y évoque tout ce qui relève de la raison historique (conditions, constructions, forme, processus, tendance, circonstances). Similairement à ce que l'on a vu pour le genre, l'histoire n'est pas toujours l'Histoire et il faut se reposer sur d'autres indices pour appréhender l'historicité.

A côté des lettres, on trouve souvent des nombres. Très largement ignorés dans les analyses textuelles, ils constituent pourtant un support important de formes cruciales telles que la quantification, le dénombrement, la datation. En s'appuyant sur les nombres, on peut dire que la forme la plus discriminante et spécifique de l'historicité est celle de la présence de dates. Celle-ci est relativement importante puisque 299 résumés (28%) contiennent au moins une date explicitée sous la forme d'une année, celles-ci se répartissant de manière fort inégale entre 1789 et 2006. On représente ici uniquement les dates du XXème et XXIè siècle<sup>24</sup> :

<sup>23</sup> Pour des raisons de place, nous n'avons conservé que les vingt premières formes pour chaque colonne.

<sup>24</sup> Pour la période précédente, on trouve dans le corpus neuf dates : 1789, 1791, 1795, 1850, 1859, 1861, 1870, 1872, 1894.



**Figure 4 Occurrences des dates dans le corpus**

La figure ci-dessus pourrait renforcer la représentation classique d'une sociologie à vocation présentiste, qui ne s'intéresse que marginalement à la profondeur historique des questions, phénomènes et représentations qu'elle étudie. Mais pour soutenir une telle interprétation « objective » de la figure, il faudrait considérer la série des dates comme une simple énumération chronologique. Si cet usage existe bien dans de nombreux résumés, les dates utilisées par les sociologues s'inscrivent dans cinq univers sémantiques complémentaires énumérées dans le tableau ci-dessous :

Sémantique	Exemple d'énoncé	Auteur
Temps historique	En France à Millau, Larzac, Foix, Marseille, Nice durant l'année <b>2000</b> , à l'échelon continental en <b>2001</b> : Québec, Gênes, Qatar, Laeken, Barcelone, Séville, Johannesburg, Florence en <b>2002</b> ou le Larzac et Paris en <b>2003</b> .	Mésini, afs608
Temps du droit	C'est ensuite le contrôle de l'application de ces normes qui s'est progressivement étendu et qui a été inscrit en <b>1984</b> dans la réglementation européenne par la 8ème directive sur le droit des sociétés.	Ramirez, afs55
Temps institutionnel	La naissance dans les années 1970 d'un réseau syndical autour de l'Union des Ecrivains, créé le <b>21 mai 1968</b> , sera analysée comme un prisme symptomatique de la solidification de la figure de l'intellectuel spécifique.	Gobille, afs 741

Temps de l'enquête	Cette analyse s'appuie sur une étude empirique réalisée de <b>janvier 2003</b> à <b>novembre 2004</b> sur un dispositif réunissant des automobilistes convaincus chargés par une association d'élus de réfléchir aux freins qu'ils ressentent dans leur quotidien à la diversification des modes de déplacements.	Fernando y Puig, afs365
Temps bibliographique	Espace urbain de circulation, d'échanges et scène collective (Goffman, <b>1973</b> ; Habermas, <b>1978</b> ; Arendt, <b>1983</b> ; Hannerz, <b>1983</b> ), le Canal du Midi peut être analysé comme un territoire pertinent pour appréhender la construction sociale des usages légitimes d'un espace public [...].	Haschar-Noé, afs870

Là encore, on voit combien il est délicat de séparer automatiquement ce qui relève directement du travail des sociologues-auteurs (bibliographie, enquête) et ce qui relève de leur objet d'étude. Pour se centrer uniquement sur la deuxième catégorie, il faut se reposer sur d'autres indices moins ambigus, comme la citation de périodes historiques ou d'événements qui sont utilisés comme bornes temporelles. Des expressions telles que « dans les années 80 », « au XVI<sup>e</sup> siècle », « pendant les années 1920 », sont fortement présentes dans le corpus. De mêmes quelques événements font saillance et situent soit la période de l'objet d'étude, soit un repère historique cité par l'auteur qui, en général, ouvre une période :

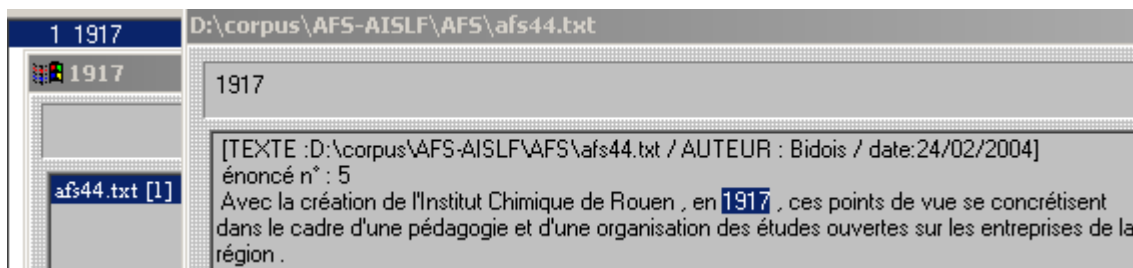
Décennies	Occ.	Siècles	Occ.	Evénements	Occ.
années 1980	46	XX <sup>e</sup> siècle	29	seconde guerre mondiale	9
années 1990	39	XIX <sup>e</sup> siècle	9	guerre froide	4
années 1970	27	XVI <sup>e</sup> siècle	3	mai-68	3
années 60	16	XXI <sup>e</sup> siècle	2	Première Guerre mondiale	1
années 1950	11	XVIII <sup>e</sup> siècle	2	guerre de Sécession	1
dans les années 1920	3	XIX-XX <sup>e</sup> siècle	2	Guerre du Golf [sic]	1
années 2000	3	16 <sup>e</sup> et 17 <sup>e</sup> siècles	1	guerre d'Algérie	1
années 70-80	2			chute du mur	1

**Tableau 4 : Distribution des marqueurs de période historique et d'événements<sup>25</sup>**

Par rapport à la figure relative aux années du calendrier, on obtient ici une image très différente : 199 résumés (19%) engagent une profondeur historique non négligeable puisque très peu de périodisations engagent le présent de la production des textes (années 2000, XXI<sup>e</sup> siècle). On constate aussi que cette périodisation « floue », par opposition à une datation précise, est très largement employée et ne consti-

<sup>25</sup> Ce tableau est issu d'un rassemblement de formes graphiques diverses : par exemple, les auteurs peuvent écrire « 20<sup>o</sup> siècle », « XX<sup>e</sup>me siècle », « XX<sup>e</sup> siècle », « XX<sup>e</sup> siècle », « 20<sup>e</sup>me siècle », « siècle dernier », « vingtième siècle ».

tue visiblement pas une anomalie du point de vue académique : « à partir du milieu des années 80 », « depuis le début des années 70 », « au cours des années 90 » sont autant de marqueurs légitimes pour montrer l'historicité des phénomènes décrits. En revanche, les événements historiques marquants sont très rarement convoqués dans les résumés : aux faibles présences indiquées dans le tableau, il faut ajouter les absences mesurées par la collection GRANDS-EVENEMENTS\*, tels que le choc pétrolier ou la révolution bolchévique. Bien sûr, on doit aussi vérifier que ces événements ne sont pas directement désignés par leurs dates symboliques (1973 ou 1979, 1917), et, en cas de présence, le retour aux énoncés permet toujours de trancher :



Quelque soit leur objet, la très grande majorité de ces dates et ces événements constituent des exemples des *marqueurs d'orientation vers le passé* du texte. Il en existe d'autres, plus détachés du temps objectif : « par le passé », « à cette époque », « autrefois ». Symétriquement, on trouve quelques marqueurs d'orientation vers le futur, marqueurs qui ont été décisifs pour l'analyse des dossiers sanitaires engageant fortement l'avenir (Chateauraynaud & Torny, 1999) : « prochainement », « à long terme » « années à venir ». En dessinant ainsi un « à venir », les sociologues, comme leurs acteurs, pointent les potentialités perçues dans les évolutions qu'ils décrivent :

La réforme hospitalière de 1996 a engagé les établissements de soins dans une procédure d'accréditation qui serait l'instigatrice d'une nouvelle forme de concurrence entre les deux secteurs public et privé de santé et peut être une manière masquée d'ouvrir la voie à une privatisation **à long terme**. (El Gaid, afs817)

Enfin, pour compléter le triptyque, on trouve dans les résumés de nombreux marqueurs d'actualité, qui centrent le propos sur la période présente : « à l'heure actuelle », « à présent », « pour l'instant », etc. Même sur un mode mineur, ces marqueurs indiquent aussi le caractère historique des phénomènes étudiés. Indiquer « aujourd'hui » (140 résumés) comme modalisation d'une enquête, de résultats ou d'une description de terrain indique implicitement qu'il n'en a pas toujours été ainsi ou que des changements sont à venir. L'ensemble de ces marqueurs peut sembler *a priori* plus fragile que les formes de datation et pourtant ce sont les indices les plus solides d'historicité : en effet, si on introduit des corpus

d'époques différentes, les dates aujourd'hui passées correspondent éventuellement à l'avenir du point de vue d'un acte d'énonciation antérieur.

A la description sous forme de temps objectif, les marqueurs de temporalité substituent une perspective située à partir du temps de l'énonciateur ou, parfois, celui des acteurs que met en scène l'énonciateur. Les deux descriptions ne sont pas substituables, la seconde étant bien plus à même de rendre compte de la durée. Des marqueurs typiques de durée tels que « depuis », « auparavant », « sur une période », « années plus tard » permettent ainsi de décrire toutes les formes d'historicité, allant des phénomènes les plus collectifs, par exemple les relations internationales, aux récits de vie ou de carrière professionnelle, réunissant ce que « histoire » et « historique » séparaient largement.

	AISLF 1992		AISLF 2004		AFS 2004	
	Nb de textes (n=371)	%	Nb de textes (n=1265)	%	Nb de textes (n=1067)	%
Orientation vers le passé	163	44%	398	31%	412	39%
Actualité	95	26%	235	19%	222	21%
Orientation vers le futur	25	7%	47	4%	35	3%
Durée/extension temporelle	96	26%	272	21%	277	26%
Ensemble	238	64%	672	53%	654	61%

**Tableau 5 : Distribution des marqueurs temporels**

Le bilan des marqueurs temporels offert par le tableau 5 montre une relative permanence dans la distribution des indices entre ces trois corpus. On note particulièrement une très faible tension vers l'avenir par rapport au passé et au présent. A l'intérieur de chaque corpus, on trouve plutôt une situation d'équidistribution que ce soit pour le genre des auteurs ou les RTF. Seuls le RTF « inégalités » montre une très forte présence d'indices historiques (16 résumés sur 18) pour l'AFS et le groupe de travail « Ethnicité et ethnicisation des rapports sociaux » (14 sur 16) pour l'AISLF. A l'inverse, il n'existe pas de RTF dont les résumés n'emploient jamais ces marqueurs.

Même s'ils se démarquent d'une vision objective du temps et permettent d'introduire la durée, ces marqueurs caractérisent une expérience du temps avec une métrologie relativement fixe. Or, on peut défendre une autre conception du temps, fondé comme un rapport entre le projet que se donnent les personnes ou les collectifs et l'intervalle de temps qui leur est donné (Duval, 1990). Ce rapport se décline en différentes modalités : par exemple si l'intervalle de temps est inférieur au temps du projet, c'est l'urgence qui est la modalité temporelle dominante. On peut similairement définir l'attente, le compte à

rebours ou le délai. Quelques résumés font directement de ces modalités temporelles leur sujet (« Gérer les décalages horaires : le nouveau défi parental ? », « Animation et temporalités socio-professionnelles »). Plus généralement, c'est la dimension processuelle du temps et de l'histoire qui est visée par ces modalités. Celle-ci s'inscrit dans les résumés avec des marqueurs de progression, tels que « de plus en plus » (77 occ.) « progressivement » (27) « peu à peu » (6) ou « de moins en moins » (3). Mais c'est surtout par la mise en avant de processus, d'évolution ou de développement qu'elle passe : en regroupant toutes ces formes, on observe que la catégorie « Rhétorique du changement » pointe en deuxième position avec 1641 occurrences pour 652 résumés (61%). Comme cette catégorie provient du travail accumulé pendant dix ans et n'a pas été créée de manière ad hoc, notre première tâche est de recenser les représentants de la catégorie afin de vérifier que son poids important n'est pas lié à du bruit :

	Occurrences
processus	357
développement	131
évolution	123
transformations	85
mouvement	80
émergence	75
dynamique	73
transformation	72
changements	58
évolutions	47
réforme	45
recomposition	37
changement	34
adaptation	31
innovation	27

**Tableau 6 : Représentants de la « Rhétorique du changement »**

Pour cela, nous pouvons utiliser les formules qui permettent par exemple de rechercher les segments du type « un représentant de cette catégorie – un empan maximum de 2 mots – une entité ». On obtient alors quelques 948 formes dont certaines renvoient clairement à des phénomènes historiques comme « processus de socialisation », « processus de décision », « transformation du système » (pour ne prendre que quelques exemples avec des scores importants) mais aussi à des expressions comme



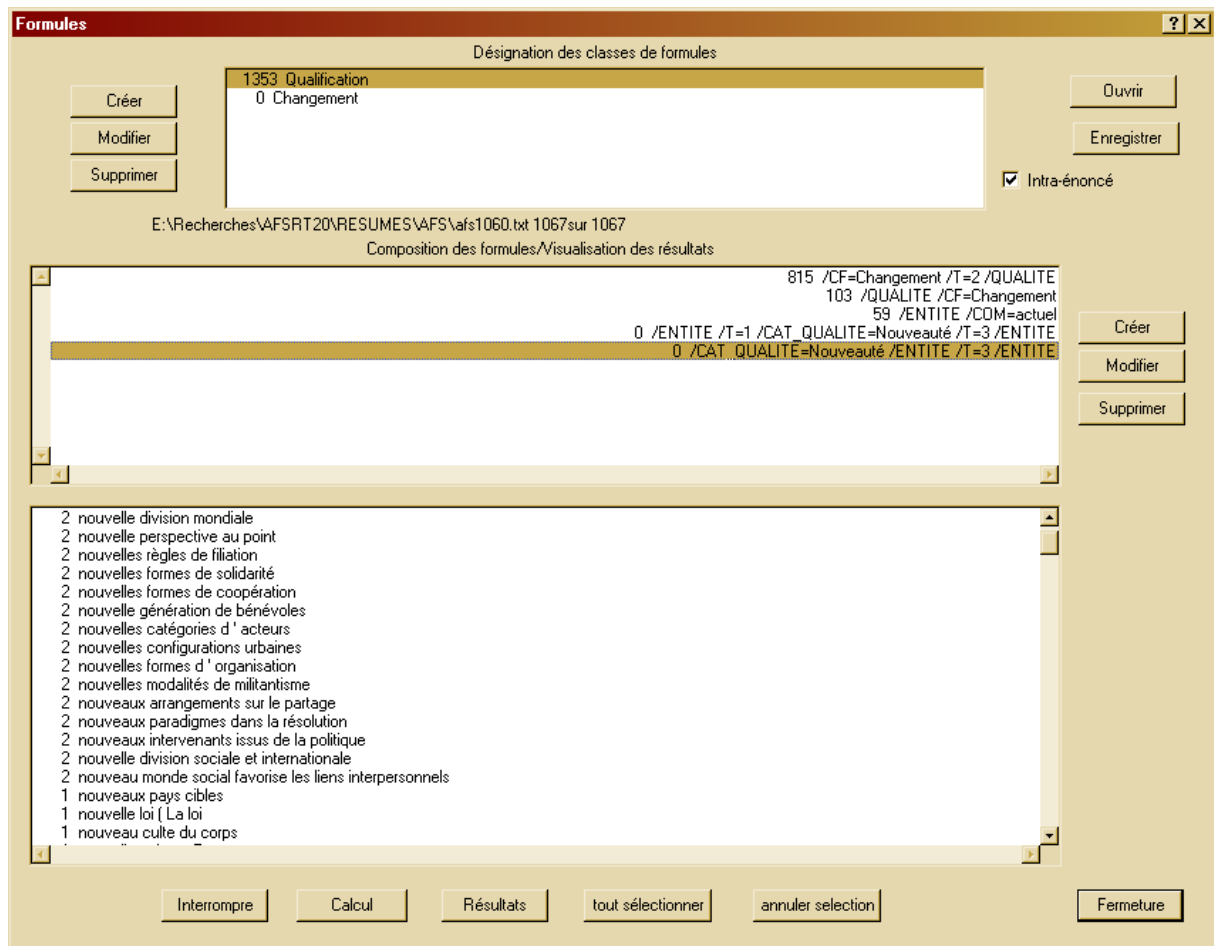
« développement personnel », « montée en puissance » ou « innovation technique ». Une fois ces expressions créées<sup>26</sup>, il est intéressant de rechercher les qualifications des ces changements.

On repère alors deux grands types d'utilisation de cette rhétorique. L'une renvoie à des transformations du monde social étudié. Il s'agit de « transformation des pratiques », qu'elles soient parentales, professionnelles, syndicales, de « changements organisationnels » (notamment liés à des innovations), mais aussi à des descriptions plus générales du monde qui change : on évoque « une évolution rapide des métiers », ou « un contexte de profonde transformation du fait des crises alimentaires » pour resituer le cadre de la recherche. L'autre est plus centrée sur le discours sociologique lui-même. Quand le chercheur s'emploie moins à décrire les changements subis ou générés par les acteurs, il vise alors soit à montrer que son modèle est dynamique (ce que traduit une expression comme l'analyse du « processus de construction identitaire »), soit que son travail est novateur. Le sociologue se soumet alors à une contrainte de l'activité de recherche elle-même, la production de nouvelles connaissances<sup>27</sup>. Pour repérer ceci, on peut de nouveau utiliser les formules et rechercher des segments remarquables. Les résultats de celles présentées dans la figure ci-contre obéissent à la forme « une qualité exprimant la nouveauté – une entité – un empan de 3 – une entité ».

---

<sup>26</sup> Ce travail n'est pas le plus aisé. Si des expressions comme « développement personnel » ne renvoient pas à un changement social, certaines comme « processus de production » sont plus difficiles à traiter car il peut s'agir du « process » dans une industrie (ce qui est une façon de désigner l'activité de l'entreprise) comme des processus de production juridique, littéraire... qui sont analysés dans leur évolution. Il en est de même pour l'activité militante qui se décrit souvent comme un « mouvement ». S'il s'agit bien d'un travail d'acteurs qui inscrivent dans la durée le sens de leurs actions collectives, des expressions « mouvement ouvrier » ou « mouvement social » renvoient à des objets pouvant être analysés comme une forme classique voire institutionnalisée d'une activité sociale (et pour le coup, peu évolutive).

<sup>27</sup> Nous avons mis fait figurer cette contrainte dans le modèle présenté dans l'article du Bulletin de Méthodologie Sociologique (Trabal, 2005).



**Figure 5 Formules de qualification du changement**

L'analyse des différentes stratégies conduit à recenser plusieurs modalités d'expression du changement. Il peut s'agir d'une approche d'un terrain nouveau sur lequel aucun sociologue ne s'est engagé à ce jour. Dans ce cas, les qualifications de la nouveauté et du changement portent essentiellement sur la situation inédite que le chercheur se propose d'étudier. On retrouve alors les figures de la contextualisation, que nous avons déjà évoquées. Les adjectifs « actuels » ou « contemporain » caractérisent assez bien le cadre de l'étude et les entités marquées par cette qualification sont variées : la crise, le contexte, l'intérim, le logement, les femmes, les luttes, le management... Mais les auteurs s'efforcent de montrer qu'à la singularité de leurs terrains, correspond une nouveauté sociologique. On peut attester ainsi de la tendance qu'ont les sociologues à qualifier de nouvelles formes de collectifs, de liens sociaux, d'acteurs.

En rassemblant l'ensemble des indices décrits, 86% des résumés montrent au moins une forme, même mineure, d'historicité. Ce n'est pas pour autant que les sociologues se sont transformés en historiens, mais on peut décrire deux régimes d'historicité (Hartog, 2003) disciplinaires dominant dans les textes. Le premier, caractéristique de l'histoire sociale, est marqué par l'étude d'une période donnée, bornée par des dates ou des événements : le passé y est étudié pour lui-même, même s'il éclaire, par contraste, une situation contemporaine. Le second marque une sociologie qui a la volonté de s'inscrire dans une

moyenne ou longue durée : l'origine temporelle de l'objet étudié est rappelée, les transformations l'ayant marqué également. Mais ce passé n'est qu'un contexte historique qui fait partie du présent de l'objet, centre de l'intérêt. En construisant une série historique, certes le plus souvent limitée aux vingt dernières années, les sociologues se donnent alors les moyens d'affirmer la nouveauté des phénomènes qu'ils analysent.

#### 1.4. Analyse finie ou infinie ?

En déployant une analyse thématique sur trois thèmes, nous avons cherché à décrire deux propriétés essentielles d'une analyse sociologique de gros corpus textuels. Premièrement, la multiplicité des signes graphiques, des lexiques, des expressions qui permettent aux auteurs d'aborder le genre, les inégalités sociales ou l'historicité. Si on vise un raisonnement sociologique et pas seulement les usages lexicaux, la nécessité d'une lente construction des indices s'impose. Le retour permanent à la lecture des textes pour découvrir de nouvelles formes et vérifier la pertinence des codages semble incontournable, et il semble impossible de se contenter de ce qui a déjà été construit, que ce soit des catégories lexicométriques ou sémantiques. Réside toujours le sentiment, en cours d'enquête, que le matériel est plus riche que ce qu'on peut en dire ou en lire. Mais, deuxièmement, avec la connaissance toujours plus grande du matériel et l'éclairage offert par chaque nouvelle inférence, l'insatisfaction laisse place à une certaine assurance du jugement. Comme pour les tenants de la *grounded theory* (Glaser & Strauss, 1967), on rend compte de l'expérience d'un sentiment de saturation, d'une absence progressive de nouveauté.

En introduisant l'absence comme critère d'intérêt, on ne fait que renforcer l'infinité des analyses possibles et des explorations souhaitables. Non seulement nous n'avons pas tout dit du contenu des résumés, mais il existe d'autres thèmes tout aussi importants à analyser et d'autres questions auxquelles il faudrait répondre : dans quel espace territorial se situent les résumés ? Quelles sont les professions étudiées et celles qui ne sont pas évoquées ? En conséquence, la saturation ne peut provenir que d'une détermination des questions posées au corpus et une fixation progressive des concepts. Par l'apport de nouveaux corpus, on a obtenu des premières réponses à de nouvelles questions portant sur les spécificités historiques ou institutionnelles du premier congrès de l'AFS, en soulignant en particulier la percée des thématiques liées au genre. Mais l'analyse thématique n'est que l'une des herméneutiques disponibles au chercheur. C'est la plus immédiatement mobilisée, parce qu'on cherche le plus souvent à connaître dans un premier temps de quoi parlent « nos acteurs ». On peut aller plus en profondeur dans les textes en déplacement le regard depuis les objets décrits vers l'ontologie sous-jacente exprimée par l'auteur.

## 2. Des modes d'existence des objets du sociologue

Dans la première partie de l'article, nous avons utilisé une approche référentielle du langage en nous intéressant à ce dont parlent les auteurs-sociologues. Ce premier regard est celui qui vient le plus naturellement à l'esprit, et malgré la diversité des usages sémantiques du lexique, il peut être équipé par des automatismes. Nous allons maintenant déplacer notre regard en nous interrogeant sur la façon dont les sociologues introduisent leurs entités, les mettent en scène et leur attribuent un statut. Pour illustrer notre propos, prenons immédiatement un exemple :

Au cours des dernières décennies, les politiques publiques de contrôle du hooliganisme en Europe ont été influencées par l'évolution des politiques de maintien de l'ordre public et par la mise en place d'un processus de construction sociale de la figure du "hooligan menaçant" (Tsoukala, afs125).

Quel est le statut de la « la figure du "hooligan menaçant" » ? Existe-t-elle et si oui pour qui ? Quelles sont ses modes d'existence pour les acteurs des politiques du maintien de l'ordre et pour le sociologue ? Sont-ils identiques ? La tension ontologique soulignée renvoie à une sociologie constructiviste, dans l'ensemble de ses acceptions. Indiquer le caractère construit d'un objet, souligner qu'il s'agit d'une construction sociale, retracer sa genèse historique sont autant d'opérations qui soulèvent la question de la réalité de l'objet<sup>28</sup>. Si certains auteurs n'abordent pas cette question par choix ou par orientation théorique, d'autres la traitent directement : ainsi, dans son étude sur la raison statistique, A. Desrosières (1993) a analysé la variabilité des ontologies portant sur les catégories statistiques dans leurs usages scientifiques et politiques. Dans cette même ligne, nous étudions les manières dont se séparent ontologie ordinaire et ontologie professionnelle et nous examinons dans un second temps cette dernière afin de discuter de son unicité.

### 2.1. Ontologie ordinaire et ontologie professionnelle

De nombreux marqueurs permettent de mener l'enquête sur la tension ontologique entre regard profane et professionnel : le plus ordinaire d'entre eux est sans doute formé par le guillemet. Souvent inaperçu, il glisse sous le regard du lecteur humain et plus encore de l'automate. Pourtant, il joue parfois un rôle crucial pour déterminer des positions épistémologiques et ontologiques : écrire « vérité » ou vérité, « réalité » ou réalité pendant l'Affaire Sokal marque son camp. Utilisé pour mettre à distance le

---

<sup>28</sup> Le doute ontologique est sans doute plus fort chez le lecteur non professionnel ou chez les personnes devant lesquelles le chercheur présente en retour son travail. Pour un exemple en sociologie des sciences, voir (Latour, 2001, ch. 1).

discours ordinaire, le guillemet suspend en partie le caractère référentiel des mots et expressions utilisés : un « profane » ne l'est pas aux yeux de l'auteur, même s'il est habituellement désigné comme tel. L'exemple paradigmatique de ces usages est « jeune » (3 occ.), « jeunes » (6) et « jeunesse » (3). Depuis le travail précurseur de L. Thévenot sur la catégorisation (1979), la jeunesse est souvent traitée avec suspicion par le sociologue : si le professionnel reconnaît bien qu'on peut qualifier des personnes de « jeunes », la réification statistique ou sociologique d'une population subsumée sous la qualification « jeunesse » est considérée comme problématique. Non que le concept ne soit pas séduisant ou opératoire, mais son référent est questionné, voire dénié, lorsqu'on affirme que « la jeunesse n'est qu'un mot » (Bourdieu, 1984). C'est donc le statut ontologique du collectif visé par le mot qui est en cause. Par rapport à cette position anti-réaliste, les guillemets autorisent une distanciation sans pour autant statuer sur la réalité du phénomène désigné, plaçant l'objet visé dans un entre-deux, ni réel ni fictif, qu'il s'agira éventuellement de clarifier : « Existe-t-il encore des "normes politiques" ? » (Begue, afs133), « Existe-t-il un contenu technique aux compétences dites "relationnelles" ? » (Segal, afs738)

Ce dernier exemple illustre l'existence d'autres marqueurs de mise à distance ou d'opacification de dénominations ordinaires : la formule « X dit(e)(s) Y » est utilisée dans 46 textes à travers des expressions du type « mouvement dits antimondialistes », « sphère dite privée », « vins dits du nouveau monde » ou « médecine dite scientifique ». Dans ces cas, la qualification est d'abord reconnue par son usage (« dit ») sans pour autant être assumée par l'auteur ; c'est aussi le cas des formules « X qualifié de Y » ou « ce qu'on appelle Y » plus rarement utilisées, qui forment en linguistique le « métadiscours opacifiant ». C'est moins la réalité du phénomène visé que l'opération de nomination qui est discutée voire critiquée. Néanmoins, la multiplication de ces usages dans des textes aussi courts que nos résumés, crée des effets de distanciation, assurant une ontologie différente entre les objets mis entre guillemets et les autres :

Le thème des relations inter-ethniques dans le secteur de l'intervention sociale a été fréquemment abordé sous l'angle de "*publics*" spécifiques dits "*issus de l'immigration*" mais aussi sous celui de l'émergence — dès le milieu des années 1980 — de professionnels qualifiés de "*nouveaux*", de métiers dits "*émergents*" (jeunes animateurs, femmes-relais, médiateurs) chargés d'initier de nouvelles formes d'intervention dites "*de proximité*" dans les quartiers relevant de dispositifs d'action territorialisée. Le double processus d'ethnisation (voire de racisation) et de précarisation de ce type de positions professionnelles a déjà fait l'objet de critiques révélant certaines formes officieuses d'action positive pour l'emploi de personnes dites "*issues de l'immigration*". L'altérisation des ces "*nouveaux professionnels*" a pu ainsi prendre le mode d'un cantonnement dans les "*petits boulots du social*" qui se sont multipliés sur fond de décentralisation et territorialisation des politiques sociales et de gestion de l'urgence. Nous nous intéresserons au contraire à ceux — parmi les travailleurs sociaux ethniciés ou potentiellement "*ethnicisables*" — qui ont acquis une position plus stable et sont diplômés. Ces représentants des "*métiers centraux*" du travail social à l'identité professionnelle a priori reconnue, échappent-ils à l'ethnisation des rapports sociaux par ailleurs constatée au sein de leurs territoires d'intervention ? Nous analyserons — à travers leurs trajectoires, leurs

choix de formation, leurs engagements militants, leur réseau relationnel personnel et professionnel, mais aussi par la description concrète des actions qu'ils mettent en œuvre — les formes revendiquées et/ou assignées d'ethnicité qui se jouent chez ces professionnels dont on considère fréquemment qu'ils sont des "partenaires" comme les autres. (Billion-Laroute, afs99)

Dans ce texte, de nombreuses qualifications sont réfutées par l'auteur, donnant par contraste à d'autres, un poids plus grand : l'ethnicisation des rapports sociaux existe bien plus que les « populations issues de l'immigration », posant la question controversée des dispositifs et méthodes susceptibles de mesurer un tel phénomène (Simon, 1998 ; Stavo-Debaugue, 2003). A partir de ces exemples, on pourrait croire que la mise à distance recouvre un partage entre profanes et professionnels, acteurs qui qualifieraient mal et sociologues déployant un vocabulaire adéquat. Mais certains objets controversés de la discipline sont aussi engagés dans de telles figures, les collègues prenant alors la place d'acteurs plus ordinaires :

Avec quels outils les auteurs ont-ils tenté de réfléchir aux dynamiques des réalités de classes ? Dans quelle mesure la notion de "classes populaires" a-t-elle englobé celle de "classe ouvrière" ? A l'autre pôle de la structure sociale, quel sort peut être fait à la grande bourgeoisie traditionnelle et aux nouvelles élites mondialisées ? (Bouffartigue, afs206)

La question de la définition de ce qu'on appelle les "biens culturels" n'est pas l'exclusive de la sociologie : philosophes, économistes, juristes, anthropologues, proposent aussi des définitions ou des manières de définir les biens, qu'il convient de connaître. (Béra, afs 448)

Ces formes de réflexivité portant sur des catégories savantes soulignent les difficultés à adopter une ontologie stabilisée. Si on met à distance les catégories ordinaires de description du monde, c'est pour se reposer sur des catégories savantes mieux définies ; mais si celles-ci sont mises en cause, font l'objet de concurrences ou de controverses, doit-on alors se résoudre à retourner à l'ontologie ordinaire, quitte à étudier sa variabilité ? Ce débat théorique, très structurant pour la sociologie française des trente dernières années, ne doit pas cacher le fait qu'il existe toujours un vocabulaire professionnel, plus ou moins autonome des sujets et objets d'études, même chez les tenants du programme ethnométhodologique (Garfinkel, 1967, Sacks, 1993). C'est sur ce lexique sociologique que nous allons focaliser notre attention.

Saisir l'ontologie savante des sociologues suppose donc d'abord de collecter les concepts disciplinaires les plus fondateurs : société, institution, consensus, interaction, cadre sociaux, habitus, carrière viennent immédiatement à l'esprit. Il reste à recenser l'ensemble de ces notions. Pour cela, on s'est appuyé sur des « traces » laissées par l'activité sociologique, notamment des index d'ouvrages – en particulier de

manuels de la discipline. Mais il convient d'ajouter à cette collection des notions sociologiques des formes souvent utilisées par le chercheur. Une piste consiste à faire subir aux textes un traitement issu du travail de Margaret Gilbert (1989) sur l'usage du qualificatif « social ». Quelles entités sont-elles ainsi qualifiées et forment donc nécessairement des objets d'étude pour le sociologue ? On dénombre 450 entités différentes, allant de l'acceptabilité sociale à la visibilité sociale, en passant par les cadres sociaux, l'efficacité sociale et les pathologies sociales. Cette prolifération lexicale est d'autant plus frappante que peu de termes sont fortement répétés : sciences sociales (60 occ.), rapport sociaux (57), protection sociale (28), construction sociale (24), groupes sociaux (22), lien social (20), capital social (19), politiques sociales (17), vie sociale (16), mobilité sociale (15)...

A la lecture de l'ensemble de la liste, on peut fabriquer trois classes d'expressions distinctes, qui marquent la sédimentation du travail des sciences sociales. Tout d'abord, une classe d'éléments qui, s'ils sont largement issus du discours des sociologues, font partie du langage des acteurs et constitue des objets du sociologue plus que des concepts qu'il manipule (conditions sociales, protection sociale, politiques sociales). On trouve, à l'opposé, un vocabulaire qui demeure relativement confinée à la sphère professionnelle et qui forme des concepts opératoires (capital social, construction sociale). Enfin, entre les deux, une très large classe d'expressions qui sont partagés entre sociologues et personnes ordinaires (mobilité sociale, action sociale, lien social, acteurs sociaux, groupes sociaux, mouvement sociaux), que la notion ait « pris » à partir d'une dénomination portée par un courant de la sociologie ou qu'elle se soit formée par le travail politique de certains acteurs. Elle incarne des formes de circulation entre savoir savant et savoir ordinaire, constat qui sert de fondement à la sociologie de l'action et du jugement (Boltanski, 1990).

Puisque nous étudions des textes produits par des professionnels, nous devons retenir ces deux dernières classes dans l'ontologie professionnelle. A partir de ces expressions et en construisant d'autres jeux de formules, nous avons progressivement rassemblé les termes spécifiques relevant du discours sociologique. Là encore, on est frappé par la variété d'un vocabulaire clairement sociologique, sans qu'il soit pour autant l'objet d'une normalisation forte. Dans une logique œcuménique, nous y avons ajouté des concepts déjà décrits, comme les représentants de la catégorie « Rapport de sexe » ou de la collection METHODES\*<sup>29</sup>, mais aussi d'autres termes qui font clairement partie du vocabulaire de la discipline : « professionnalisation », « bureaucratie », « paradigme ». Nous avons également ajouté des termes qui sont aujourd'hui partagés entre discours des acteurs et discours des professionnels, mais dont l'usage provient de la sociologie.

---

<sup>29</sup> La construction de cette collection, qui désigne un regroupement par une logique taxinomique dans Prospéro, avait été déployée dans l'article publiée dans le Bulletin de Méthodologie Sociologique (Trabal, 2005)

Au final, et en effectuant ce travail sur les trois corpus, on obtient 1295 représentants du discours sociologique, dont 965 sont présents dans le corpus de l'AFS. Conformément à ce choix œcuménique, presque tous les textes citent au moins un des éléments de la catégorie (1053 sur 1067). De plus, cette nouvelle catégorie est désormais la plus présente du corpus, avec 7208 occurrences, soit 6,75 mots ou expressions par résumé, très loin devant la « Rhétorique du Changement » mentionnée plus haut. Cette saturation de l'espace des textes montre le poids de l'ontologie professionnelle dans le discours des sociologues, et peut être interprétée positivement comme un signe d'autonomie scientifique ou négativement comme l'extension sans fin d'un jargon professionnel. Si on extrait le texte qui utilise le plus de représentants différents de la catégorie, on obtient un résumé de sociologie qui illustre une très forte distinction entre ontologie ordinaire et ontologie professionnelle, dans la lignée dégagée par P. Bourdieu.

Lorsque la sociologie prend pour objet d'analyse la pédagogie, ce n'est jamais pour prendre position sur le terrain pédagogique en décrétant que telles ou telles *pratiques* sont plus souhaitables que d'autres. La *posture sociologique* vise plutôt à montrer en quoi les croyances pédagogiques des acteurs peuvent être expliquées à partir de l'analyse des *relations de pouvoir* dans lesquelles les *acteurs* en question sont imbriqués. Dans cette contribution, nous nous centrons sur les modèles pédagogiques construits dans deux programmes de cours au premier degré secondaire en Communauté Française de Belgique : le programme de français du *réseau* libre catholique et le programme de français du *réseau* de la Communauté Française. Dans un premier temps, à l'aide des concepts descriptifs de Bernstein (1977), nous montrons que ces deux programmes se différencient significativement l'un de l'autre en termes d'orientations pédagogiques, sur le continuum pédagogies visibles - pédagogies invisibles. Dans un second temps, à partir de l'hypothèse d'une *relation d'homologie* transfigurée (Bourdieu 1977) entre les *structures symboliques* (croyances) et les *structures sociales* (*trajectoires*, positions et ressources objectives d'une personne ou d'un groupe), nous montrons que les croyances pédagogiques spécifiques aux deux *réseaux* peuvent être expliquées, en dehors de toute considération pédagogique, à partir de l'analyse de la structure sociale (*division du travail*, organisation des *carrières* des deux *réseaux*, positions, *trajectoires*, statuts et missions des agents intermédiaires). (Mangez, afs185)

Mais peut-on pour autant considérer qu'il n'existerait qu'une seule ontologie professionnelle ? Ou doit-on supposer qu'à chaque école de sociologie correspondrait son programme de recherche avec ses objets et donc son ontologie (Berthelot, 2000) ? Une première réponse peut-être donnée à partir d'un traitement secondaire de notre catégorie œcuménique, pour repérer s'il y a de fortes connexions à l'intérieur même de la catégorie, au sens où ses représentants seraient présents dans les mêmes énoncés (figures ci-dessous<sup>30</sup>)

---

<sup>30</sup> Ces figures ont été produites par le transfert des informations de réseau obtenues sur Prospéro vers le logiciel Pajek. Pour en savoir plus sur Pajek, <http://vlado.fmf.uni-lj.si/pub/networks/pajek/>.



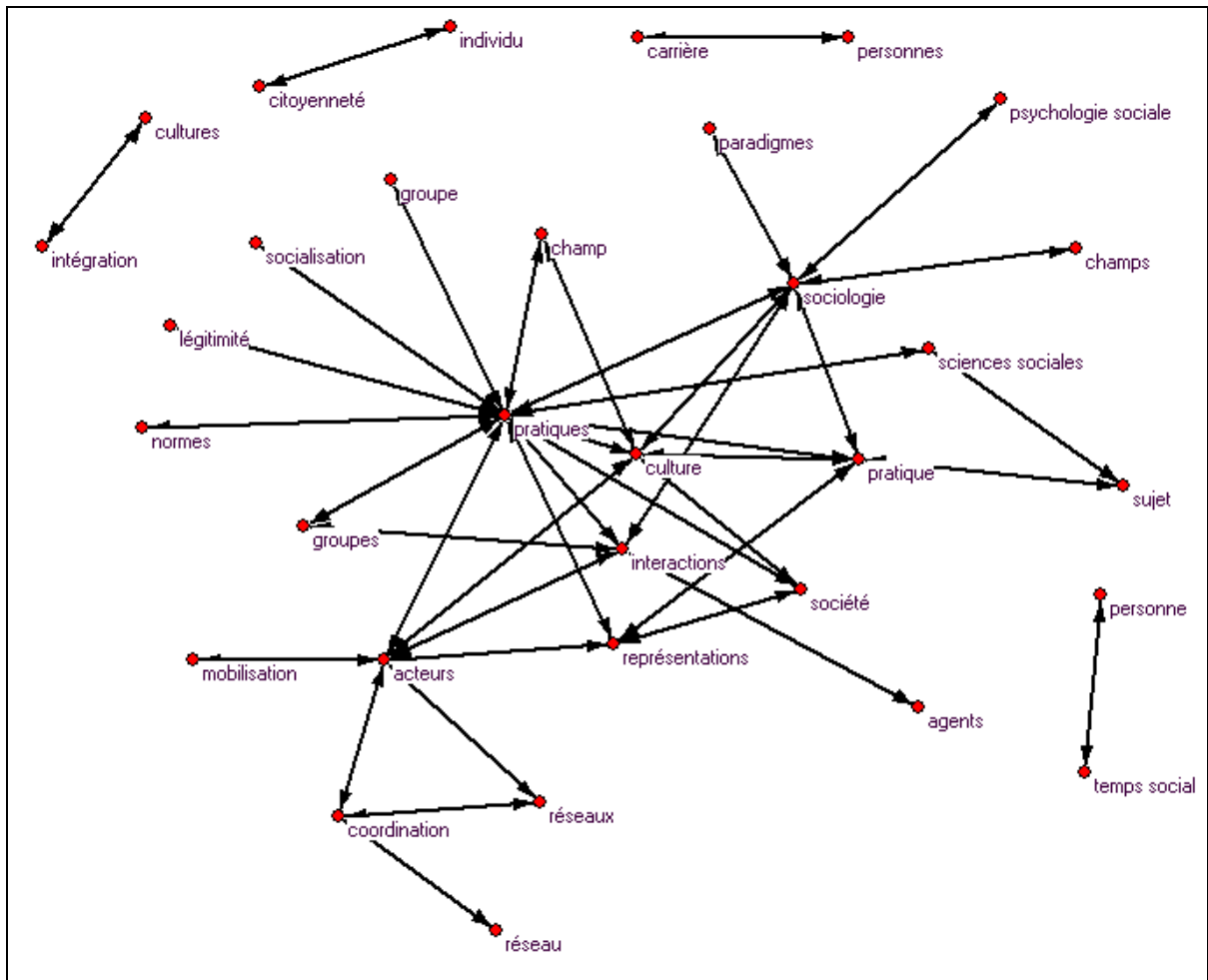


Figure 6 : Réseau interne du discours sociologique (poids minimum 10)

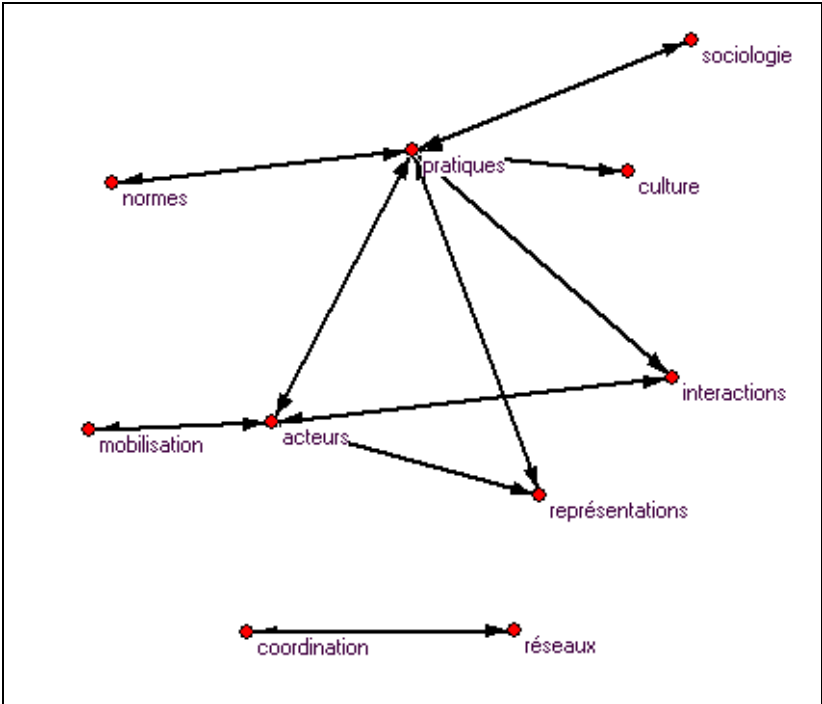


Figure 7 : Réseau interne du discours sociologique (poids minimum 15)

Ces deux figures rappellent toute la difficulté de fonder de façon définitive des métrologies en matière textuelle : suivant la force du lien qu'on a défini (10 ou 15), on obtient deux images très différentes des réseaux internes. Bien évidemment, si on avait abaissé encore le seuil, on aurait obtenu une multitude de liens jusqu'à rendre illisible la figure ; à l'inverse, un critère encore plus sévère n'aurait laissé visible que deux liens entre pratiques et acteurs et pratiques et représentations, ontologie on ne peut plus minimale. Au-delà de cette variation, les deux figures montrent deux propriétés de cette ontologie : tout d'abord on peut dire qu'au moins au niveau des énoncés, elle est relativement peu partagée. Ensuite, on ne constate pas de formation de clusters qui signalerait l'existence d'ontologies clairement séparées ou simplement reliées entre elles par un ou deux termes partagés (pratiques, culture par exemple). On retrouve un schéma assez proche pour le congrès de l'AISLF, à l'exception de la place de(s) individu(s), thème central du colloque.

Poursuivant l'enquête ontologique en développant une seconde stratégie : nous regroupons les dénominations des personnes, des collectifs, le lien social (relation) et des normes qui les tiennent, ainsi que le monde social dans lesquels ils sont plongés. Est-ce que nos auteurs partagent ces notions ? Les représentants des êtres fictifs sont-ils substituables dans les énoncés, marquant une relative neutralité du vocabulaire professionnel ? Comme pour la catégorie « Discours sociologique », on constate la prégnance de ce lexique et sa domination sur l'ensemble du corpus. Ainsi, si on regarde la distribution en nombre de textes, les cinq objets définis précédemment sont présents dans les douze premiers rangs du palmarès :

619	TRAVAIL-SCIENTIFIQUE@
468	PERSONNAGE-SOCIOLOGIQUE@
380	LES-COLLECTIFS-SOCIOLOGIQUES@
302	travail
292	analyse
282	communication
245	MONDE-SOCIAL@
241	processus
224	LES-RELATIONS-SOCIOLOGIQUES@
221	pratiques
213	SOCIOLOGIE(S)@
202	LES-REGLES-SOCIOLOGIQUES@

A ce point de l'enquête, nous sommes placés devant le même problème que nos auteurs-sociologues : dans quelle mesure peut-on considérer que le PERSONNAGE-SOCIOLOGIQUE@ existe dans le corpus ou qu'il s'agit d'un artefact produit par un rassemblement inadéquat des auteurs de cet article ?

## 2.2. De la qualification des individus

La qualification des personnes a été une forme très importante de séparation paradigmatique dans la sociologie française : à l'agent bourdieusien s'opposait l'individu boudonnien, le sujet tourainien et l'acteur croziérien. Le choix d'une dénomination par rapport aux autres marquait l'appartenance non seulement à un courant, mais à une épistémologie et une ontologie particulière. Cette équivalence entre le lexique et le programme de recherche fait du vocabulaire des indices repérables et partagées dans la communauté disciplinaire<sup>31</sup>.

L'usage indicial du lexique favoriserait évidemment notre enquête sur les ontologies professionnelles. Cependant, peut-on considérer que la structuration de la sociologie influence l'usage contemporain de ces termes ou, au contraire, que les désignations des personnes ont largement perdu cette valeur indiciale au profit d'un usage purement référentiel ? Comme pour tout vocabulaire, on l'a déjà souligné, il est délicat de séparer les usages purement sociologiques de ceux des non professionnels, même lorsque les premiers cherchent explicitement à rompre avec le sens commun (Bourdieu, 1982). Quel type d'inférence peut-on faire en présence de ces désignations différenciées : doit-on attribuer un poids important à la tradition sociologique qui guiderait alors les auteurs-agents même malgré eux, penser que les contributeurs en usent stratégiquement, ou considérer qu'ils réinventent leur langage élémentaire de description à chaque nouvelle recherche ? Entre la fétichisation des mots et la liberté lexicale, le corpus doit nous permettre de trancher.

Même en nous focalisant sur des termes génériques, n'oublions pas que les êtres humains apparaissent dans les textes prioritairement sous des formes spécifiées. Ce peut-être un homme ou une femme, un patron ou un ouvrier comme on l'a vu en première partie. Les personnes apparaissent également sous la forme d'un titre de profession : médecin(s) (63 occ.), avocat(s) (25), ingénieur(s) (52), journaliste(s) (33), infirmier(es) (13), entre autres exemples issus de la collection METIERS\*. Par ailleurs, les acteurs apparaissent sous la forme de rôles sociaux qui dépendent de l'objet étudié et du type de sociologie développée : en sociologie politique, les personnes sont des citoyens, en sociologie économique, elles deviennent des consommateurs, en sociologie urbaine des habitants ou des riverains, en sociologie de la médecine des patients ou des malades. Sans surprise, ces usages restent majoritairement contenus dans les RTF les plus représentatifs de ces branches de la discipline. D'autres usages, entre termes génériques et spécifiés montrent l'importance de la reconnaissance des individus au-delà du rôle social qui leur est assigné : passer du « handicapé » à la « personne handicapée », du « séropositif » à la « personne séropositive » a nécessité un travail politique dans la durée (Pollak 1988), et la désignation « personne malade »,

---

<sup>31</sup> Nous avons tenté de construire des catégories marquant la présence d'une tradition bourdieusienne, boudonnienne, tourainienne, croziérienne, pragmatique, ... De nombreux textes partagent des représentants de ces catégories sans pour autant discuter les tensions entre les sociologies correspondantes. Ceci tend à nous faire penser que du vocabulaire autrefois spécifique est aujourd'hui plus partagé.

utilisée par cinq collègues, marque ce travail en cours. A l'inverse, dans une veine foucauldienne, certains auteurs considèrent que la dénomination générique est une opération cognitive qui recouvre un rapport de force politique et limitent donc son usage par la sociologie :

Ceci en explorant, à partir de la littérature sur la question, l'hypothèse générale selon laquelle c'est en tant que dominé -e-s, minorité, minoré ou minorisé, mineurisé, dans les rapports sociaux de sexe que certain -e-s individu -e-s qu'on appelle aussi femmes, féministes, ont pu développer sur ces rapports un point de vue spécifique, situé, engagé, un point de vue différent du point de vue qui apparaît de ce fait également situé et engagé mais dominant et normatif, en un mot androcentré. (Gaussot, afs703)

Conscient de ces limites, on a pu recenser dix formes graphiques à visée générique issue du vocabulaire professionnel : agent, agents, acteur, acteurs, individu, individus, personne, personnes, sujet, sujets<sup>32</sup>. Comme à l'habitude, on a écarté par la construction d'expressions adéquates ce qui ne relève pas de la désignation générique des individus : les agents sont en fait des « agents scolaires », des « agents administratifs » ou des « agents de maîtrise », les acteurs désignent des collectifs « acteurs européens » « acteurs institutionnels », « acteurs économiques », il s'agit d'une « personne morale »... Une fois ce travail de clarification effectué, on les regroupe au sein du PERSONNAGE-SOCIOLOGIQUE@ qui représente 899 occurrences pour 489 textes (44% des résumés). La répartition interne est la suivante, en nombre de textes à gauche et en occurrences à droite :

468 PERSONNAGE-SOCIOLOGIQUE@	898 PERSONNAGE-SOCIOLOGIQUE@
... 191 acteurs	... 298 acteurs
... 101 individus	... 145 individus
... 84 personnes	... 108 personnes
... 62 individu	... 91 individu
... 45 sujet	... 85 sujet
... 38 agents	... 51 agents
... 31 sujets	... 39 sujets
... 26 personne	... 38 personne
... 26 acteur	... 29 acteur
... 8 agent	... 9 agent

**Figure 8 : Répartition du PERSONNAGE-SOCIOLOGIQUE dans le corpus AFS**

Dans ce palmarès, on remarque d'abord que les formes plurielles des désignations dominent toujours les formes singulières, à l'exception du « sujet ». La figure générique est donc d'abord une figure de généralisation. Ensuite, même si la « sociologie des acteurs » domine, celle de(s) individu(s) est relativement importante ; celle des agents, en revanche, est beaucoup plus marginale. Pour pouvoir interpréter ce palmarès, on souhaiterait s'appuyer sur des séries historiques consistantes : même si notre seul point de

<sup>32</sup> Il existe quelques formes mixtes : sujet/acteur, acteurs/agents, acteur-sujet.

comparaison historique se révèle remarquablement similaire, on ne peut considérer qu'il y aurait nécessairement une stabilité de ces désignations sur la totalité de la période 1992-2004.

A défaut d'appui historique solide et conformément au questionnement sur l'unité ontologique de la discipline, explorons les recouvrements entre ces différentes désignations afin de vérifier si les termes sont interchangeables ou du moins compatibles entre eux. Un algorithme du logiciel permet de rechercher l'ensemble des coprésences de nos huit termes de références, d'abord dans les énoncés, puis sur l'ensemble du résumé.

acteur	acteurs	agent	agents	individu
9 individu sujet				
3 acteurs individus				
3 individus sujet				
2 individu individus				
2 acteur sujet				
2 acteurs sujet				
2 personnes sujet				
2 individu sujets				
2 acteurs individu				
1 acteurs personnes				
1 acteur acteurs individus sujet				
1 personne personnes sujets				
1 acteurs sujets				
1 acteur individu				
1 acteur sujets				
1 agents personne				
1 individus sujets				

**Figure 9 Coprésence des désignations dans les mêmes énoncés**

Ce critère de coprésence est très strict puisque seuls 35 énoncés provenant de 25 résumés (2%) y répondent. Une forte minorité des énoncés (15/35) engagent simultanément la figure des sujet(s) et des individu(s). La lecture des énoncés montre que, dans ces cas, il existe une relative équivalence entre les deux termes utilisés :

S'en contenter reviendrait à vouloir passer directement d'un discours normatif à ses effets cognitifs et pratiques sur l'individu, c'est-à-dire à réduire le sujet à un simple produit du pouvoir. (Brunel, afs520)

Pour élucider l'autonomie subjective des sujets, tout en déchiffrant les processus cognitifs sur lesquels repose l'efficacité du contexte normatif, nous avons réalisé 40 entretiens avec des individus qui ont subi une ou plusieurs interventions esthétiques. (Meidani, afs145)

Dans ces deux énoncés, les dénominations sont interchangeables sans modifier le sens ou la connotation des énoncés. En revanche, la plupart des autres croisements montrent un décalage entre les deux acceptations : par exemple, l'individu et les acteurs ne désignent pas le même référent et ne sont donc

pas interchangeables. Les sociologues-auteurs assument parfois la tension entre deux désignations par l'utilisation de guillemets ou l'adoption d'un méta-discours :

Si les analyses des effets de cette expérience auprès de ces jeunes nous conduisent facilement vers un profil d'acteurs, la question qui se profile en fond est également celle de l'émergence du sujet au sens d'A Touraine. (Rossini, afs492)

Le choc entre deux paradigmes hérités de la tradition sociologique n'est donc pas directement assumé par les auteurs. Alors même qu'on peut former sans difficulté des énoncés fictifs regroupant par exemple agent, sujet et acteurs, le caractère indicial des désignations empêche leur énonciation réelle par nos auteurs. Pour vérifier ce point, on adopte des critères moins stricts en déplaçant le critère de la coprésence au niveau du texte : 114 résumés (11%) utilisent au moins deux dénominations différentes et 24 (2%) au moins trois, en considérant séparément les formes plurales et singulières. Si on les regroupe (acteur-acteurs, personne-personnes), leur nombre s'établit respectivement à 103 résumés (9%) et 14 (1%).

Deux résumés emploient cinq formes différentes et appartiennent sans surprise au RTF « Sujet » : leur objet est précisément de discuter de la sociologie de l'individu et l'un d'entre eux déploie différents usages paradigmatiques de la notion. On note cependant que l'auteur, dans son panorama, n'utilise ni les termes agent(s) ni les termes personne(s) et ne cite pas les auteurs actuels représentatifs de l'usage de ces termes en sociologie. En revanche, elle introduit une autre forme de désignation des individus, « homme pluriel », repris à B. Lahire, qui n'est présent que dans ce texte.

Envisagé sous l'angle de son "for intérieur", *l'individu* a suscité pléthore d'enquêtes sociologiques qu'il est encore difficile de situer dans des courants bien identifiés. On peut néanmoins envisager quatre principales figures de *l'individu*. *L'acteur* actif : liberté d'action, marge de manœuvre des *individus* pour construire leur existence, volontarisme, mobilisation, stratégie des acteurs, créativité (Chantal Nicole-Drancourt, Jean-Pierre Terrail, Laurence Roulleau-Berger...) *Le sujet* réflexif : "Le sujet, c'est l'affirmation de la liberté personnelle" (Wieviorka). Approche d'inspiration philosophique, et "optimiste" dans le sens où le *sujet* autonome, souverain, maître de lui-même est postulé comme existant réellement (Cf. Dubet, Dubar...) *L'individu* souffrant : approche d'inspiration psychanalytique, et "pessimiste" car le sujet y est perçu comme une illusion et la norme de l'individualité, avec tout ce qu'elle implique de responsabilité, un fardeau existentiel (Ehrenberg). *L'homme pluriel* : approche typiquement sociologique et neutre en valeur (Lahire, Kaufmann). *L'individu* est alors envisagé ni dans le libre-arbitre, ni dans le conditionnement et la passivité, mais dans la multidétermination qui, par le jeu des combinaisons, redouble les chances d'être différent des autres ("Etudier *l'individu* comme produit complexe de multiples processus

de socialisation" Bernard Lahire, *L'homme pluriel*, Paris, Nathan, 1998, p.224). [...] (Ould Ferhat, afs543)

Ce résumé est prototypique des multiples désignations des personnes : ils apparaissent surtout comme objet d'étude et non comme descripteurs comme lors d'une présentation successive de P. Bourdieu (agent) puis de P. Corcuff qui le rend compatible avec l'acteur (Frère, afs 961). Cependant, certains textes montrent la variété des rapports aux enquêtés engagés dans le texte et une véritable variation des désignations comme dans ce résumé sur les récits de vie (Dufoulon, afs630) : « les individus nous racontent ces brisures », « revivre en interaction avec les sujets des bribes de vie », « les parcours de vie [permettent] à l'acteur de se construire en héros de sa propre vie ». Situation asymétrique d'enquête, participation et effet de l'interaction transforment les individus à l'intérieur d'un même résumé.

Au final, si on a établi la relative incompatibilité entre différentes désignations des individus, hérités de paradigmes sociologiques qui se sont opposés, il reste à savoir si ces différences font sens pour les auteurs-sociologues d'aujourd'hui. Dans les cas d'usage indicial explicite du vocabulaire, comme on en a vu plusieurs exemples, c'est évident. Cependant, dans la plupart des textes, il demeure difficile de trancher. Est-ce que certaines désignations des individus sont en corrélation avec certains objets, certains regards ? On a tenté d'utiliser des indices secondaires en nous appuyant sur les variables externes, en particulier les RTF. Considérons la désignation la plus répandue, acteur(s), présente dans 210 résumés : celle-ci est employée par de nombreux RTF sans qu'on remarque une concentration particulière; en revanche, en s'intéressant à ceux qui ne l'emploient jamais, on découvre que le RTF « Travail et genre » et ses groupes mixtes n'emploient jamais cette désignation, de même que le RTF « Sociologie de la sexualité ». De plus, en utilisant un comparateur de catégories entre le sous-corpus des résumés utilisant acteur(s) et son complémentaire, on constate que la catégorie « Rapport de sexe » décrite plus haute compte 1 occurrence contre 194 et que la catégorie de marqueurs « Parité » affiche un rapport de 2 occurrences contre 89<sup>33</sup>. On retrouve les mêmes propriétés, bien qu'un peu moins accentuées, pour le corpus AISLF 2004. Il semble donc qu'il y ait une forte incompatibilité entre les indices les plus caractéristiques de l'usage du genre et cette désignation alors que « personnes » ou « individus » sont employés par les auteurs de ces groupes. Même si les indices se recoupent moins pour individu(s) et pour personne(s), faute sans doute d'avoir travaillé d'autres questions thématiques, on constate que chaque ensemble d'auteurs de RTF numériquement important – respectivement « Sociologie des médias » (24) et Sociologie économique (34) – n'utilise pas ces désignations.

---

<sup>33</sup> Pour un rapport de nombre de textes et de poids de 1 à 4.

L'enquête effectuée sur les désignations des personnes par les auteurs-sociologues nous apporte donc plusieurs résultats : sur le plan lexical, les formes génériques sont relativement exclusives les unes des autres et non interchangeables – à l'exception de sujet et personne. De plus, ces désignations restent inscrites dans des programmes de recherche : soit par leur référence explicite dans des résumés développant une argumentation portant directement sur la description des individus, soit par leur absence d'usage autour de certains programmes-objets de la sociologie. Sur cet objet de base que sont les êtres humains, on a donc montré que plusieurs ontologies professionnelles étaient en jeu, faisant du PERSONAGE-SOCIOLOGIQUE@ plus qu'un être fictif, un quasi-artefact.

### **2.3. Des ontologies professionnelles incompatibles ?**

A l'image du travail effectué sur les personnes, nous avons développé des stratégies interprétatives pour cerner les désignations génériques des COLLECTIFS-SOCIOLOGIQUES@ (groupe, institution, organisation, classe sociale, communautés), des RELATIONS-SOCIOLOGIQUES@ (socialisation, lien social, rapports sociaux,...), du MONDE-SOCIAL@ (société, monde social, milieux,...) et des NORMES-SOCIOLOGIQUES@ (Normes, lois, règles, conventions, contraintes sociales). A l'exception de ce dernier objet, on ne peut que constater le caractère artefactuel des rassemblements que nous avons effectué. En effet, si le poids cumulé de ces concepts et leur distribution dans le corpus AFS sont importants, il y a encore moins de liens internes entre les différentes désignations que dans le cas précédent (y compris lorsqu'on considère l'ensemble du texte et non simplement la phrase comme fondement du lien). Par exemple, Groupe(s), organisation(s) et institution(s) ne cohabitent que dans un seul texte, alors qu'il s'agit de désignations pouvant s'appliquer à presque tout acteur collectif. De plus, certaines entités restent très fortement polarisés par les RTF : si institution(s) (259 occ.) domine, sans surprise, la « sociologie des institutions » et la « sociologie du militaire », elle est presque totalement absente des RTF centrés sur le travail (4 résumés sur 133).

Tous les indices convergent donc vers une absence de partage ontologique professionnel des sociologues, si du moins on place un minimum d'exigence sur la nature et l'extension du partage. Il faut néanmoins prendre ces résultats avec une certaine prudence : les ontologies professionnelles sont rarement totalement déployées dans les résumés. Par exemple, un seul texte (« Le débat théorique sur la définition de l'encastrement des activités économiques », Laville, afs 378) contient un représentant de nos cinq personnages génériques. On touche alors l'une des limites du matériel que nous nous sommes donnés : les résumés, s'ils permettent aux auteurs-sociologues, de donner au lecteur la thématique et les questions qu'ils vont aborder, ne permettent pas nécessairement de rendre visible les modes d'existence des objets du sociologue, en particulier par l'absence de remontée en généralité et la préférence pour



des désignations spécifiées plutôt que génériques. Ce qui nous obligera à l'avenir à compléter les résumés par d'autres séries textuelles où ce déploiement a effectivement lieu. Et nous pousse maintenant à considérer le résumé comme texte à part entière, avec ses limites et sa situation d'énonciation.

### 3. Le résumé sociologique comme genre littéraire

Dans les deux premières parties de l'article, nous avons en effet considéré le contenu des résumés : présence ou absence de thèmes, modes d'existence des objets du sociologue. On aurait pu traiter de la même manière d'autre corpus composés d'articles ou d'ouvrages. Aussi, dans cette troisième partie, on va considérer de manière complémentaire aux deux premières analyses les spécificités de la proposition de communication comme forme sociale et littéraire. En s'intéressant aux conditions de production de ces résumés et plus précisément au travail littéraire du chercheur, on cherchera à saisir les contours de l'espace social préexistant dans lequel il s'inscrit (Shapin & Schaeffer, 1993). Dans le texte publié par le Bulletin de Méthodologie Sociologique (Trabal, 2005), nous rappelions que ces résumés n'ont pas été rédigés après coup comme s'il s'agissait de garder la mémoire d'un congrès, mais qu'il s'agissait de textes rédigés plusieurs mois avant la manifestation, avec un objectif explicite : être accepté dans le RTF auquel le résumé a été soumis. Nous avons donc supposé qu'un jeu de contraintes pesait sur les auteurs : il s'agissait de se faire reconnaître comme sociologue. Un premier modèle mis à l'épreuve sous Prospero permettait d'examiner ce jeu de contraintes dont on peut penser qu'elles vont de soi pour un lecteur sociologue : référence à la théorie, à des auteurs, à un travail empirique, à une méthode et marque d'originalité. Du point de vue des résultats, nous avons montré que rares sont les textes répondant à l'ensemble de ces critères. Parallèlement, nous soulignons que de nombreux résumés ne vérifiaient aucune des conditions énoncées.

Après ce premier modèle, fortement indexé sur les contenus disciplinaires, nous proposons d'explorer des contraintes plus générales liées à la production de résumés de communication. Contrairement aux longues bibliographies portant sur les articles scientifiques publiés, tant en linguistique qu'en sociologie ou histoire des sciences, il existe peu de littérature<sup>34</sup> sur cette question. On peut repérer deux types de travaux : l'un rassemble des articles retraçant l'histoire des dispositifs visant à surmonter la prolifération des textes, par la production de résumés et commentaires circulant plus largement que les productions originales. Certains s'emploient à proposer des recommandations aux scientifiques afin qu'ils limitent le volume de leur contribution (Swan Harding, 1942), quand d'autres s'efforcent de construire des systèmes de classement et d'indexation qui permettraient d'avoir une idée de l'état de la discipline (H. P.

---

<sup>34</sup> Dans un mouvement réflexif, on peut noter que les formules du type « peu de littérature », « peu de recherches » marque dans les résumés la volonté de montrer au lecteur le caractère innovant ou du moins exploratoire du travail réalisé.

Becker, 1930). L'autre partie de la littérature saisit « l'abstract » comme un produit littéraire traduisant le résultat d'un travail intellectuel dans lequel se joue une part identitaire, mais aussi un positionnement dans le champ académique de référence. B. Kamler (2003, Kamler et Thomson, 2004) analyse le résumé, à la fois dans une perspective de formation (il s'agit d'apprendre aux étudiants ce type de rédaction) et comme un genre littéraire. Analysant un corpus de résumés d'articles publiés dans plusieurs revues de sciences de l'éducation, l'auteur repère qu'il peut s'agir d'un résumé des différentes parties de l'article (au sens de « summary »), mais aussi la présentation d'un argument, ou encore un mélange des deux.

Comme le rappellent les linguistes (Charaudeau 2002), l'étude du « genre » de discours produits par une communauté donne à lire un ensemble de routines permettant de comprendre son fonctionnement, tant ce genre résulte d'une « stabilisation relative de contraintes liées à une situation déterminée » (Maingueneau 2002, p. 50). Décrire ces routines tout en sachant qu'on rend compte du travail sociologique bien connu du lecteur, c'est inviter à une clarification analytique sur des phénomènes bien connus du milieu. Nous y voyons deux enjeux : le premier est disciplinaire puisqu'une analyse réflexive permet de mieux comprendre ce que font les sociologues, à travers l'étude de cette pratique scientifique organisée qu'est un colloque. L'autre est pédagogique : les étudiants souhaitant apprendre le métier de sociologue pourront interroger leur façon de présenter leur travail. C'est pourquoi nous pointerons les caractéristiques du genre « proposition de communication », qui se singularisent par une inscription dans un contexte particulier, une volonté d'assumer la situation d'énonciation et une description des conditions de l'activité de recherche elle-même.

### 3.1. Des textes qui s'inscrivent dans un espace de travail

Il existe des résumés qui sont totalement déconnectés de leur espace d'inscription. On peut les décrire, dans leur forme la plus pure, comme des écrits scientifiques se caractérisant par une série d'assertions, dans lesquelles ni les auteurs ni les lecteurs sont engagés. Cette série d'énoncés démodalisés (Latour et Fabbri, 1977, Latour & Woolgar, 1979) a vocation à être universellement valable et n'est pas rapportable à la situation d'énonciation particulière d'un congrès de sociologie. Le travail sociologique nécessaire à l'établissement des assertions a disparu et, en dehors du vocabulaire de la discipline qui peut demeurer présent, le texte pourrait figurer sur bien d'autres supports, par exemple la presse généraliste décrivant dans un vocabulaire choisi les tendances de la société contemporaine ou l'évolution d'une profession.

Histoire sociale de la construction d'une spécialité hors pair : la chirurgie esthétique.

Au début du XXe siècle, alors que le processus de spécialisation de la chirurgie tend à s'accroître, quelques chirurgiens se proposent d'ouvrir un domaine de pratique d'un genre nouveau : l'intervention à des

fins esthétiques sur des corps ne présentant ni pathologie, ni anomalie congénitale, ni handicap fonctionnel. Cet espace de pratique, à ses débuts circonscrit à la chirurgie de la face, s'étend rapidement durant la période d'entre-deux-guerres en s'appliquant à toutes les parties molles du corps (à des ventres, à des seins etc.). Ce n'est qu'au milieu des années 1950 qu'il commence à se structurer et à écrire son histoire objectivée dans des formes de spécialisation réifiées tels les instruments médicaux, les établissements spécialisés (Collèges, cliniques etc.), les associations de spécialistes (sociétés savantes, syndicats), le droit... Et ce dans un rapport de force oscillant de la dépendance à la chirurgie plastique à la rupture, et dans un rapport de concurrence avec d'autres disciplines (ORL, gynécologie etc.). (Guirimand, afs563)

Ces textes sont néanmoins atypiques dans le corpus car les résumés de communication ; tout comme la plupart des articles scientifiques publiés, engagent sous plusieurs formes la situation d'énonciation à travers leurs auteurs, le travail qui a été ou sera effectué ainsi que leurs lecteurs. En effet, les auteurs de résumés informent le lecteur qu'ils démontrent une proposition, valident une hypothèse, analysent une variable, fondent leur raisonnement sur une enquête. Cependant, les modalités linguistiques de monstration sont très variées ; ceci est lié à l'absence de normalisation des résumés de communication, alors que des « instructions aux auteurs », imposent aux productions écrites des contraintes plus fortes. Examinons ces différentes modalités avant d'aboutir à un modèle du genre « résumé de communication » qui prend en compte l'ensemble des contraintes pouvant peser sur son énonciation.

On peut d'abord repérer une mise en scène fréquente du travail sociologique : il peut être décrit par des termes génériques comme « recherche », « étude », « réflexion »<sup>35</sup>. Utiliser ce type de termes, comme le font 558 auteurs dans leurs 611 contributions, rappelle le travail effectué décrit les assertions du résumé comme produits d'une activité intellectuelle. Elle peut aussi être mentionnée par la citation d'une méthode sociologique : parler « d'analyse de contenu », « d'observation participante » ou de « questions ouvertes »<sup>36</sup> conduit à décrire comment l'étude a été réalisée et constitue une autre trace du travail effectué. Il est également possible de faire allusion à cette activité de recherche en se référant à des données empiriques : le terrain constitue le fond sur lequel les méthodes agissent pour récolter du matériau ou pour le traiter. Même si le terme « données » renvoie aussi à du « déjà là »<sup>37</sup>, la majorité des sociologues s'accordent pour affirmer que les données ne sont jamais tout à fait données mais nécessitent a minima de « faire du terrain » et donc de produire un travail. En regroupant des expressions bien formées telles

---

<sup>35</sup> Nous avons rassemblé tous ces termes dans un être fictif TRAVAIL-SCIENTIFIQUE@, après avoir isolé des expressions telles que « recherche d'emploi », « recherche biomédicale », « bureau d'étude » ou « analyse freudienne », relevant des terrains des auteurs.

<sup>36</sup> Toutes ces méthodes ont été recensées dans une collection utilisée par 355 auteurs dans 380 textes, et ce à 766 reprises.

<sup>37</sup> Voir par exemple sur la question des « données » statistiques, A. Desrosières (1993).

que « données de terrain », « matériau empirique », « étude de cas », nous identifions 118 textes dans lesquels le travail sociologique apparaît au moins sous la forme d'études empiriques. Une fois de plus, il faut garder à l'esprit que ces termes peuvent eux-mêmes faire l'objet d'une modalisation, et de nombreux résumés utilisent de manière théorique la référence au terrain ; les discussions épistémologiques évoquent souvent la question des données empiriques sans pour autant s'appuyer sur les résultats d'une enquête particulière. Critiquer des textes et des notions, faire référence à des auteurs des sciences sociales, développer ou discuter des modèles constituent des façons de mettre en exergue le travail du chercheur. En créant les concepts correspondants<sup>38</sup>, nous avons pu repérer que 392 auteurs soulignent la dimension théorique de leur propos. Qu'il s'agisse de faire explicitement référence à leurs recherches, ou de décrire des méthodes employées, des terrains étudiés ou des concepts théoriques, près de 85% des auteurs du corpus s'emploient à rendre visible leur travail sociologique.

Parallèlement, de nombreux résumés mettent en scène le lecteur. La proposition de communication s'adresse potentiellement à plusieurs lectorats ; il peut s'agir aussi bien de la personne qui expertisera la proposition, de l'auditeur qui assistera à la présentation ou du collègue qui consultera les actes du congrès. Pour s'engager sur cette piste, on peut repérer des éléments comme « lecteur(s) », ou des « collègue(s) ». Toutefois, ces entités pointent en fait sur la sociologie du travail (les collègues apparaissent dans le cadre de relations professionnelles posées comme objet) ou sur la sociologie de la littérature dans laquelle le lecteur est un acteur<sup>39</sup>. Il faut donc envisager d'autres formes de présence du lecteur, comme la référence à un sociologue générique: « *Le sociologue est peut-être celui qui est en position de mettre à plat l'ensemble des points de vue possibles* » (Béra, afs 448). Encore faut-il isoler les usages de mots comme « sociologue » ou « chercheur » (70 occ. 39 textes) pour être certains qu'ils désignent bien un sociologue générique, se substituant à l'auteur du texte, et qui ce faisant le représente<sup>40</sup>. Une autre façon de convoquer le lecteur consiste à s'adresser à la communauté des lecteurs-auditeurs-collègues, à laquelle l'auteur déclare appartenir tout en l'ouvrant aux autres sociologues. Le « nous » dans ces différentes formes graphiques et possessives associées (« notre », « nos », ...) marque l'existence d'un groupe réunissant l'auteur et le lecteur<sup>41</sup>. Le « nous » marque beaucoup plus le groupe que peut le faire le

---

<sup>38</sup> Nous avons créé, d'une part, quatre collections d'auteurs (trois rassemblant les participants aux congrès de l'AFS et de l'AISLF, l'autre regroupant les auteurs classiques des sciences sociales) ; on repère que 412 résumés font appel à au moins un auteur de ces collections. D'autre part, un être-fictif LA-THEORIE@ construit avec des éléments tels que « appareil théorique », « modèle paradigmatique », « la problématique », se déploie dans 139 contributions. Enfin une collection de traditions sociologiques, par exemple le « fonctionnalisme », la « grounded theory », ou « l'école de Francfort » permet d'identifier 37 textes.

<sup>39</sup> Il convient de souligner le cas d'une collègue qui a présenté un travail d'une certaine façon assez proche de celui-ci puisqu'elle propose d'étudier « l'échelle pragmatique des textes scientifiques » (Milard, afs802). Le statut du lecteur dans ce travail, est à mi-chemin entre celui que l'on trouve dans la sociologie des sciences dans la sociologie de la littérature.

<sup>40</sup> Un jeu de formules permet d'écarter des formes telles que « le sociologue américain Louis Wirth » (Authier, afs321)

<sup>41</sup> L'ensemble de ces formes se retrouve 1352 fois, dans 527 textes. 475 auteurs en font usage.

« on »<sup>42</sup> renvoyant à une dimension plus impersonnelle, excluant partiellement le lecteur et l'auteur du propos, comme on l'a vu dans la partie précédente. Dans ces derniers cas, si le lecteur est implicitement mis en scène, il l'est aussi, au moins partiellement, avec l'auteur.

Ceci nous conduit vers les formes de mise en scène de l'auteur lui-même. La figure la plus classique est l'utilisation de la première personne du singulier. Si la tradition académique proscrit généralement ces formes, au nom d'une posture objectivante qui suppose un éloignement au moins virtuel du sujet, c'est avant tout dans les formes écrites et publiées, supposées détachables de leur auteur. Ici, comme dans de nombreuses thèses, cet usage n'est pas complètement marginal : nous recensons 115 textes, émanant de 107 auteurs, mentionnant au moins une fois une forme pronominale du type « je », « Je », « j' », ou « ma », « mon », « mes »<sup>43</sup>. Parfois, il ne s'agit que d'une référence aux propres travaux de l'auteur (plutôt que de se citer, il préfère alors une formule comme « *les analyses s'appuient sur les données recueillies lors de ma thèse de doctorat* », (Koebel, afs916). Mais il peut aussi s'agir d'une volonté d'assumer son rôle d'auteur et de chercheur : « *Je proposerais donc trois concepts propres à configurer notre domaine de spécialité en sociologie* » (Macé, afs970). Au-delà de l'interprétation des intentions supposées de l'auteur, ce procédé constitue une marque forte de son engagement, qui n'est pas incompatible avec l'usage des pronoms « nous » et « on »<sup>44</sup>.

Pour mettre en perspective cet usage du « je », du « on » et du « nous » et l'inscrire dans une évolution des écrits scientifiques qui marquent le fonctionnement d'une communauté scientifique (Licoppe, 1996) et servent de mode d'évaluation de ceux qui souhaitent y entrer (Maingueneau, 2002), nous souhaite-

---

<sup>42</sup> Le « on » est beaucoup moins utilisé puisque l'on ne recense que 569 occurrences réparties dans 350 résumés. On pourrait penser que cela est lié au fait que si le « nous » peut désigner un pronom réflexif, le décompte des « on » devrait prendre en compte les « se ». Toutefois, le « se » renvoie la plupart du temps à autre chose qu'un « on » (comme dans des énoncés comme « la maladie d'Alzheimer se situe à la croisée des politiques de santé publique » (afs247). Un jeu de formules permet d'isoler les « se » et les « s' » renvoyant au « on ». Quelques 83 « se » redoublent ainsi le « on » ce qui nous conduit à décompter 652 occurrences pour ces pronoms. En ne tenant compte que des « nous » (sans les adjectifs possessifs), nous en recensons 1076.

<sup>43</sup> Isoler ces textes nécessite encore une fois beaucoup de prudence. En effet, le « je » est parfois l'objet de l'étude comme dans cet énoncé : « ... *le sens que l'on engage dans la littérature du "je" c'est-à-dire dans l'acte de mettre par écrit sa vie et de la rendre publique* » (Plasse, afs507). De même, on peut avoir des énoncés contenant des citations à la première personne du singulier : « [En parlant des délinquants] ... *peu acceptent cette terminologie... "j'ai tué ou agressé personne"...* » (Biadi-Imhof, afs113). Cela peut-être aussi le cas avec l'adjectif possessif : « [en parlant des amateurs de vin]... *l'appui sur une définition de "mes goûts"* » (Teil, afs361).

<sup>44</sup> On trouve en effet plusieurs textes utilisant les trois formes. Symétriquement, il existe plusieurs textes n'utilisant aucun des trois ; c'est par ce type de procédé que l'on est parvenu à isoler des textes comme celui mentionné plus haut (afs1030) ; il vérifie toutefois d'autres propriétés qui font de lui, un texte très typique de la « démodalisation ».

rions bénéficier d'une série de corpus avec une épaisseur temporelle plus grande<sup>45</sup>. Cette évolution pourrait aussi se concevoir dans une perspective biographique, en faisant l'hypothèse d'une évolution des usages pronominaux suivant les phases de travail des chercheurs ou leur inscription dans des collectifs de travail, reposant très différemment la question de l'auteur (Pontille, 2004).

Au total, dans la grande majorité des résumés, les auteurs se mettent en scène et rendent lisible le travail sociologique qu'ils ont réalisé.

	Nb de résumés	Nb d'auteurs
<b>Evoquent le travail sociologique...</b>	<b>869 soit 81,4%</b>	<b>779 soit 84,7%</b>
... soit par des termes comme « recherche », « étude », ...	611 (57,3%)	558 (60,7%)
... soit en mentionnant une méthode, une enquête, un modèle...	728 (68,2%)	662 (72,0%)
<b>Mettent en scène le sociologue</b>	<b>788 soit 73,9%</b>	<b>701 soit 76,2%</b>
... soit sous forme d'un chercheur générique	39 (3,7%)	38 (4,1%)
... soit par la première personne du singulier	115 (10,8%)	107 (11,6%)
... soit en disant « nous »	527 (49,4%)	475 (51,6%)
... soit en utilisant « on »	350 (32,8%)	323 (35,1%)

**Tableau 7 Présence du travail du chercheur et de l'auteur dans les résumés**

C'est là une des caractéristiques du genre « proposition de communication » : alors même que le nombre de signes est limité, une grande partie des sociologues en utilisent une partie pour décrire LEUR travail à la place des résultats obtenus. Loin d'être une faute, il s'agit pour les auteurs d'assumer la situation d'énonciation propre à ce type de texte.

### 3.2. La communication comme situation d'énonciation assumée

La manière la plus simple pour l'auteur de marquer la situation d'énonciation passe par l'écriture d'une formule du type « cette communication se propose de... ». Cette expression paradigmatique assume sans ambiguïté le statut du texte et suffit, du même coup, pour déployer quelques éléments de la recherche. Il s'agit bien d'une « routine » comme celle que Maingueneau explore en analysant les rapports de soutenance de thèse (2002), c'est-à-dire d'une série de marqueurs que les universitaires utilisent largement sans avoir l'impression de se soumettre à des contraintes stabilisées par une situation de com-

---

<sup>45</sup> En effet notre point de comparaison historique se réduit aux actes de l'AISLF de 1992. Une comparaison entre ces deux corpus fait apparaître un nombre plus faible de « je » dans le corpus de 1992, mais celui-ci se caractérisant notamment par un travail éditorial post-congrès, il est difficile d'imputer cette variation à une évolution des pratiques.

munication assez courante. Mais la banalité de cette activité de présentation de son travail se conjugue avec une étonnante variété de façons de dire ce que l'on va faire.

Commençons par identifier la variété des formules annonçant la communication. En isolant des segments relatifs aux formes « pures », nous avons créé une catégorie « présentation de communication » agrégeant des synonymes contextuels tels que « papier », « présentation », « intervention »<sup>46</sup>, qui compte 356 occurrences pour 310 résumés. Cette mise en scène de l'auteur en présentateur passe également par des formes pronominales, notamment lorsqu'elles s'appliquent à des verbes caractérisant la mise en discussion de la recherche : « nous proposons », « on montrera », « on s'intéressera », « nous nous attacherons », qui, une fois regroupées dans une catégorie, montrent leur prégnance avec 1321 occurrences pour 664 textes.

En s'intéressant aux verbes et groupes verbaux, dénommés « épreuves » dans Prospéro en référence à la sociologie pragmatique dont il est issu, on peut alors saisir dans leurs textes ce que font les auteurs-chercheurs. La connaissance des pratiques professionnelles engage tout un savoir partagé et en lisant les résumés nous attribuons spontanément à leurs auteurs un intentionnalité non équivoque : nos auteurs étudient, posent des questions, définissent des concepts, éprouvent ces hypothèses en menant des enquêtes, s'efforcent de prouver leurs dires et d'établir des énoncés qui, en clarifiant le monde social, contribuent à produire des connaissances disciplinaires ou générales. Mais toutes ces opérations ne vont pas nécessairement de soi et l'auteur va souligner l'action du chercheur en modalisant les épreuves qu'il décrit. A la suite de Latour et Fabbri (1977), nous entendons ici la modalisation comme une opération qui modifie l'énoncé sur lequel elle porte. En précisant qu'il « propose de définir » une notion, ou qu'il « cherche à démontrer » l'existence de normes dans un groupe, ou encore que ses entretiens lui « permettent de mettre en évidence » de nouvelles formes de domination, le sociologue dit à la fois plus et moins, que si son propos se contentait d'affirmer qu'il *définit*, *démontre* ou *met en évidence* des choses. Et cette modalisation doit être variable : il convient, par exemple, d'être plus prudent pour une inférence – en affirmant que l'on « tentera de montrer » – que pour « réaliser des entretiens » – énoncé qu'il semble difficile de modaliser<sup>47</sup>.

Pour repérer les activités les plus modalisées en isolant les épreuves se rapportant au chercheur et non à ses sujets d'étude, nous avons créé huit catégories d'épreuves rassemblant des représentants qui décri-

---

<sup>46</sup> Nous avons veillé à isoler les formes pointant sur la sociologie de l'intervention.

<sup>47</sup> Il est souvent intéressant d'inventer par variation des énoncés qu'il s'agira bien sûr d'isoler à la manière des linguistes. On peut ainsi juger qu'il est assez improbable de trouver dans un résumé, des formes tels que « nous souhaitons construire un questionnaire », « il est possible de créer un guide d'entretien » ou « on tentera de calculer le lien entre deux variables », alors que ces formes pourraient être retrouvées dans un projet de recherche.

vent le travail sociologique. Le tableau ci-après les met en évidence en précisant leur apparition sans « modalisateur ».



Catégorie d'épreuve	Quelques représentants	Poids	Occ. sans modalisation	Exemple(s)
PRESENTER	Se centrera Mettrons en avant Présentera	357	392 (91%)	La communication s'attachera à <b>rendre compte</b> à la fois de la pratique du volontariat... (Zunigo, afs942)
ANALYSER	Analyser Etudier Avons réalisé Décrire	424	361 (85%)	Nous développerons un ou deux exemple(s) à partir desquels nous <b>décrivons</b> chacune des étapes de cette standardisation (Rissoan, afs606)
INTERROGER	Questionner Se demande Poserons la question Pose le problème Interroger	262	233 (89%)	(...) nous <b>poserons la question</b> du traitement de l'art dans les récits policiers pour interroger la façon dont une forme d'expression se saisit d'une autre. (Girel, afs450)
NOMMER	Nommerons Qualifier Définissons Avons baptisé	106	85 (80%)	L'exil est abordé en termes d'épreuve que nous <b>définissons</b> comme l'ensemble des situations sociales qui conduisent à la remise en question des identifications à travers laquelle se construit l'identité de l'individu. (Hachimi Alaoui, afs104)
ENQUETER	Réalisé des entretiens Avons calculé Avons reçu Réalisés auprès de journalistes	108	100 (93%)	A partir d'une <b>enquête de terrain réalisée</b> dans des maternités de niveaux différents, il s'agit d'examiner comment les possibilités techniques... (Carricaburu, afs572)
RAISONNER	Estimer Déduire Repose sur Evaluer	499	424 (86%)	Enfin pour éclairer encore les relations entre "passions et intérêts" nous <b>mettrons en relation</b> ces phénomènes avec le concept freudien de sublimation. (Hassoun, afs396)
PROUVER	Montrer Démontrer Authentifier Etabli que	517	445 (86%)	Dans un premier temps, nous <b>établissons</b> un espace des modes d'appropriation du profit. (Godechot, afs395)
CLARIFIER	Mettre en évidence Révèlent Font apparaître	280	248 (89%)	A tel point que l'intervention sociologique que nous avons menée avec des malades du cancer <b>a révélé</b> l'ampleur du mouvement d'action culturelle qui se joue sous nos yeux. (Bataille, afs624)

Dans ce tableau, le poids de ces classes d'épreuves nous semble très important. Afin de confirmer notre intuition, nous avons créé un corpus de comparaison en sélectionnant, via la base de données « Science D. Torny & P. Trabal *Le résumé de communication comme objet sociologique* »

Direct » (Elsevier), 131 résumés d'articles de la revue *Sociologie du travail* publiés sur les 6 dernières années. Pour ce nouveau corpus, nous ne recensons que 186 représentants des catégories d'épreuve décrivant le travail du chercheur, soit en moyenne 1,4 pour les 131 résumés. Le même calcul pour les communications du congrès de l'AFS conduit à une moyenne de 2,4. Il semble donc bien que la forte utilisation de descripteurs de l'activité sociologique soit une spécificité du genre. A cette première différence, s'ajoute une seconde : qui invite à penser que la forme « communication » pour un résumé favorise la modalisation des énoncés : 13%<sup>48</sup> des énoncés engageant ces types d'épreuve sont modalisés contre 8% pour le corpus de résumés d'articles.

Conformément à nos attentes, ce sont les définitions, l'analyse (entendue dans sa dimension globale), l'inférence et la conclusion de l'étude qui sont les activités les plus susceptibles de modalisation, ici étudiée sous quatre formes complémentaires :

- Les formes volitives. Des représentants comme « avons voulu », « souhaitons » ou « viser à » indique une intention de l'auteur, à réaliser ce qu'il annonce. On recense 384 énoncés dans lesquels ces formes volitives précèdent une épreuve.
- Les indicateurs de tentative. Des marqueurs soulignent que l'on « cherche à », que l'on « tente » ou que l'on « essaye de ». On repère 167 occurrences de ce type de représentants introduisant un verbe.
- Des marqueurs de « possibilisation ». On ne dénombre pas moins de 517 énoncés dans lesquels les groupes verbaux sont précédés de modalisateurs comme « pouvant », « permettent » ou « rendent possible ».
- Les marqueurs déontiques. Lorsque les épreuves sont précédées d'indicateurs comme « il faut », « il convient » ou « il s'agit de », et cela se produit à 190 reprises, s'expriment une obligation et un jeu de contraintes qui semblent décisives pour le sociologue.

Nous pouvons préciser les formes de modalisation en croisant ces quatre classes de marqueurs avec les huit catégories d'épreuves définies plus haut ; on obtient l'ensemble des combinaisons possibles dont le tableau suivant permet d'illustrer les formes :

---

<sup>48</sup> La comparaison avec l'AISLF 2004 ne fait pas apparaître de différences significatives. En revanche, le travail éditorial réalisé sur le corpus AISLF 1992 est perceptible, même si le taux d'épreuves modalisées est presque semblable (12%). Les catégories d'épreuves relatives à la présentation, la définition et l'enquête sont moins modalisées que dans le corpus AFS 2004 mais la clarification est plus modalisée. Cela pourrait signifier que le travail éditorial a produit des énoncés plus directs lorsqu'ils concernent le travail sociologique lui-même, mais plus prudents quand ils pointent les propriétés sociales mises en évidence.

	Formes volitives	Formes indiquant la tentative	Formes de possibilisation	Marqueurs déontiques
PRESENTER	On <i>propose de rendre compte</i> d'une recherche traitant des calendriers familiaux et de l'institution du parcours de vie du point de vue de la parentalité tardive. (Bessin, afs645)	nous <i>tenterons de rendre compte</i> des caractéristiques contemporaines de l'engagement cédétiste dans leur pluralité et leurs temporalités particulières. (Guillaume, afs951)	Deux grands points <i>peuvent être mis en exergue</i> . (Bonte, afs167)	Il s'agit de proposer une lecture dynamique des rapports entretenus entre le sport et le droit. (Sallé, afs848)
ANALYSER	Cette communication <i>se propose d'analyser</i> le rôle de l'information dans le développement d'une inclination à l'action. (Béroud, afs617)	Je <i>chercherai à décrire</i> les notions d'identités et d'institution à travers l'exemple de la "forme festival". (Thévenin, afs464)	on <i>pourra étudier</i> comment les indications biographiques orientent les parcours professionnels. (Serry, afs643)	Pour comprendre ce phénomène il donc <i>est nécessaire de cerner et d'explorer</i> les thématiques idéologiques qui séduisent cette frange de la jeunesse. (Crépon, afs921)
INTERROGER	En particulier, je <i>voudrais aborder ces questions</i> à partir d'entretiens menés avec des employés de maison migrants, beaucoup moins nombreux dans le secteur que les migrantes. (Scrinzi, afs94)	on <i>tentera d'éclairer cette question</i> en discutant ici les problèmes de construction d'une typologie des homicides. (Mucchielli, afs132)	Mais cette analyse <i>peut</i> certainement être étendue et il <i>est permis de s'interroger</i> (...), sur les raisons que certains acteurs peuvent avoir de préférer régler leurs conflits par référence à des accords locaux et par ajustements successifs plutôt que par référence au Code. (Brun, afs437)	<i>Faut-il s'enfermer</i> dans la logique "privé-public" et "politique-culturel"? (Redjimi, afs487)
NOMMER	L'étude <i>visé à définir</i> l'engagement au moment de l'incorporation. (Wasser, afs304)	Nous <i>essayerons de redéfinir</i> ces deux univers conceptuels et sociaux à la lumière des études récentes que nous avons menées. (Ferrand-Bechmann, afs934)	on retrouve la trace d'une volonté de définition des frontières de ce que l'on <i>peut appeler</i> (mais a posteriori seulement) la profession journalistique. (Bastin, afs0)	<i>Doivent-elles être</i> exclusivement définies religieusement ? (...) Devraient-elles, à l'inverse, se définir uniquement politiquement ? (Tank, afs1053)

ENQUETER	-	Aujourd'hui, pour répondre à ces questionnements, des études <i>tentent de mesurer</i> la réalité et/ou les signes d'un délitement des relations entre les armées et la société. (Verstappen, afs315)	Lors de la séquence électorale du printemps 2002, un dispositif d'enquête comprenant un panel <i>a permis de mesurer</i> les opinions et les comportements politiques des français en trois vagues d'enquêtes. (Moine, afs587)	Il <i>convient de répertorier</i> les éléments qui assurent sa stabilité et les processus qui participent à sa construction/déconstruction/reconstruction. (Charlier, afs45)
RAISONNER	Nous <i>voulons</i> ainsi <i>comprendre</i> comment l'agent s'adapte, s'intègre et évolue au sein de l'université qui attend de lui un certain comportement. (Viry, afs644)	nous <i>tenterons</i> aussi <i>d'expliquer</i> pourquoi ces deux paradigmes ne suffisent pas à comprendre la façon dont les hommes changent. (Welzer-Lang, afs1016)	on <i>pourrait peut être</i> alors <i>comprendre</i> comment la recherche n'est pas qu'affaire de méthodes et de compétences, mais aussi d'expérience, d'histoire et d'un certain regard. (Dufoulon, afs586)	Cette notion <i>devra être mise en rapport</i> avec celle de "monde vécu" (Habermas) ou celle de "relations primordiales" (Coleman). (Lenel, afs24)
PROUVER	Nous <i>souhaiterions</i> à présent <i>montrer</i> que la pertinence de ce concept d'interinstrumentalité dépasse le cadre de la physique des matériaux. (Allamel-Raffin, afs790)	Nous <i>chercherons</i> ici <i>à démontrer</i> que l'éventuelle mise en place d'une association professionnelle au sein de l'institution militaire se heurte à une barrière culturelle spécifique à la France. (Nichols, afs320)	on <i>peut</i> en effet <i>montrer</i> empiriquement qu'au-delà du conflit sur lequel elle a débouché, la participation active de chercheurs au dispositif de relance a marqué la politique des zones d'éducation prioritaires qui en est issue. (Bongrand, afs148)	<i>Il s'agirait</i> enfin <i>de montrer</i> comment les groupes protestataires sont d'une part fortement contraints,... (Garcia, afs982)
CLARIFIER	Cette contribution s'appuie sur une recherche en cours qui <i> vise à identifier</i> et <i>à rendre intelligibles</i> les disparités territoriales d'éducation. (Ben Ayed, afs188)	Je <i>chercherai à décrypter</i> les enjeux théoriques de chacune de ces écoles et, par le fait, à dessiner les contours de ce champ polymorphe qu'est la sociologie cognitive. (Bronner, afs354)	Notre enquête monographique dans un CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) <i>a permis de mettre en évidence</i> un certain nombre de normes et de valeurs qui structurent les discours et les pratiques des animateurs et des directeurs. (Camus, afs475)	il nous semble cependant <i>nécessaire d'apporter</i> quelques clarifications sur cette articulation au sein de la psychologie comme au sein de la sociologie. (Gaillard, afs521)

Les extraits choisis témoignent de la variété des termes permettant aux auteurs de préciser les conditions de leur action. La proposition de communication apparaît alors comme une forme d'énonciation scientifique, dans laquelle la présence de l'auteur et la modalisation des énoncés est maximale sans que la portée des résultats ou leur validité en soit directement affectée. Pour mesurer la variation sur ce facteur de modalisation, nous portons notre attention sur deux cas extrêmes, d'une part celui des résumés ne contenant aucune modalisation des classes d'épreuves sélectionnées, d'autre part celui où ces modalisateurs prolifèrent. Pour obtenir les textes relevant du premier cas, on introduit un jeu de contraintes dans lequel chacune des catégories d'épreuve construites précédemment est absente.

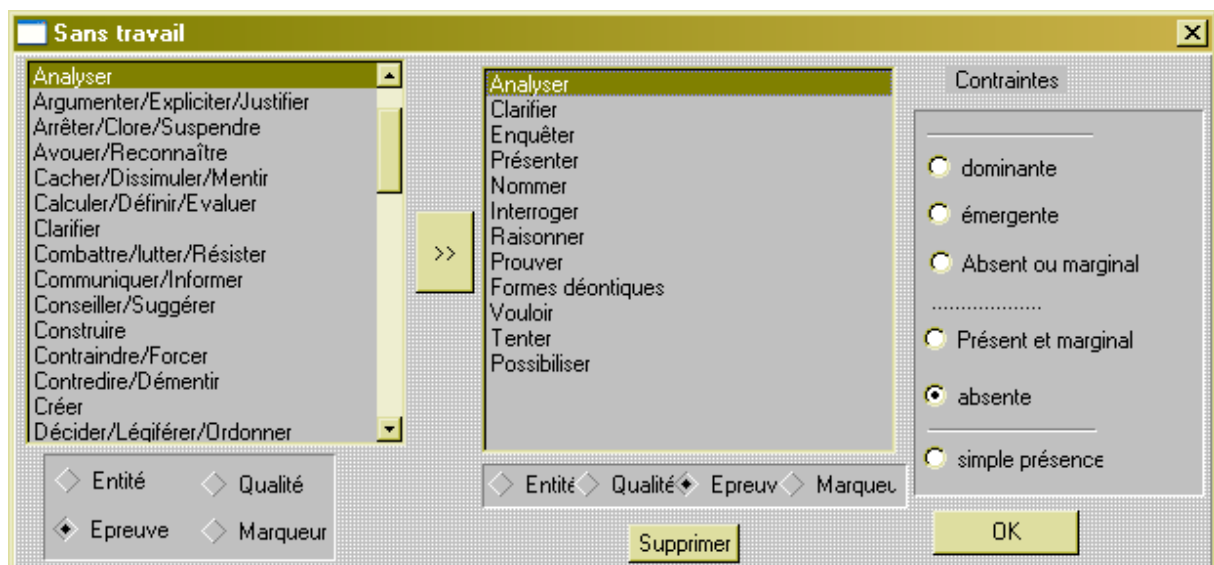


Figure 10 Recherche de textes sans modalisateurs ni épreuves

La recherche de résumés ne comprenant aucun représentant des classes d'épreuves mentionnés et aucun modalisateur aboutit à identifier seulement 86 textes.

Si on écarte 17 contributions se résumant à un seul titre, parfois complété d'une mention renvoyant à un texte reproduit dans un autre RTF, cette démarche conduit à identifier des contributions très descriptives. Ces résumés peuvent être lus de deux façons : d'une part, on peut considérer que le travail sociologique a été gommé par l'auteur pour faire apparaître les conclusions de sa recherche, qui se présenteraient alors comme des faits d'autant plus « durs » qu'il est inutile de rappeler les conditions de leur production, dans une démarche d'écriture scientifique. D'autre part, on peut lire ces contributions comme une description d'un monde social, peu connu de la communauté des sociologues, mais sur lequel la discipline peut se pencher. Le texte, reproduit plus haut, sur l'histoire sociale de la chirurgie esthétique (afs563) est assez exemplaire de cette tension, puisque le « rapport de force » dont il est question à la fin du texte, peut aussi bien être interprété comme la conclusion de la recherche que comme le point de départ de l'investigation sociologique. Cette tension passe souvent par une ou plusieurs interrogations qui servent à introduire le terrain que l'auteur se propose d'étudier. Symétriquement, nous avons recherché des énoncés et des textes

contenant de nombreux représentants des différentes classes de modalisateurs, en créant notamment des formules permettant de repérer leur enchaînement.

S'il existe peu d'énoncés contenant trois ou quatre modalisateurs différents<sup>49</sup>, on trouve en revanche des enchaînements avec deux d'entre eux<sup>50</sup> : « nous voulons tenter de », « nous voudrions montrer que l'on peut... », « il convient de tenter d'expliquer », « Cette communication voudrait essayer de présenter l'esquisse d'une analyse critique... ». Peut-on supposer que la saturation d'un énoncé ou d'un texte de tels modalisateurs constitue une faute de style ou un indice de faiblesse des points d'appui de l'auteur ? Pour valider cette hypothèse, il faudrait étudier les propositions de communication qui n'ont pas été retenues<sup>51</sup>, les comparer à celles qui ont été élues et, si possible, recueillir les critères de jugement des responsables de RTF. L'épreuve qui consiste à « faire admettre sa communication » pourrait alors être décrite de manière symétrique.

Entre ces cas extrêmes, de nombreux résumés (318 textes écrits par 300 auteurs) contiennent des modalisations simples. Notre comparaison avec le corpus de résumés de *Sociologie du travail*, renforce notre hypothèse, de modalisation des épreuves comme propriété caractéristique du genre « présentation de communication ». Le corpus rassemblant des résumés d'articles fait apparaître non seulement très peu d'épreuves pointant sur la description du travail sociologique, mais quand elles sont présentes, elles sont rarement modalisées – voire pas du tout.

---

<sup>49</sup> Il existe un énoncé contenant trois formes modalisatrices : « *Il s'agira* ici d'*essayer* de rendre compte de séances d'entretien qui ont eu lieu avec des jeunes de la mission locale d'Aubagne, de la façon de susciter leurs paroles afin de leur *permettre* une réappropriation subjective de leur souffrance sociale. (Abécassis, afs509). Toutefois le terme « permettre » renvoie, nous semble-t-il, à une possibilité des acteurs que le chercheur (comme l'indique le « leur »). On peut néanmoins se demander si cette potentialité ne faisait pas aussi partie du projet de recherche de l'auteur.

<sup>50</sup> On trouve aussi des formes qui redoublent l'effet de modalisation comme dans l'énoncé « Nous *essaierons* de changer de point de vue explicatif pour rendre compte des phénomènes et *tenterons* d'adopter une posture pragmatique. » (Floux, afs357)

<sup>51</sup> Nous ne soutenons pas, à ce stade, que les propositions écartées l'aient été pour ces raisons. En revanche, on peut penser que l'on a plus de chances de trouver des énoncés « faibles » dans le corpus des « refusés » que dans notre corpus.

	AFS2004 (1067 textes)		Sociologie du travail (131 textes)	
	Nb d'énoncés modalisés	%	Nb d'énoncés modalisés	%
PRESENTER	35	3%	1	1%
ANALYSE	63	6%	4	3%
INTERROGER	29	3%	0	0%
NOMMER	21	2%	0	0%
ENQUETER	8	1%	0	0%
RAISONNER	75	7%	5	4%
PROUVER	72	7%	3	2%
CLARIFIER	32	3%	2	2%
TOTAL	335	31%	15	11%

**Tableau 8 Taux de modalisation comparé entre l'AFS et Sociologie du Travail**

Pourquoi les sociologues infléchissent-ils tant la description de leur action en précisant qu'il s'agit d'une volonté ou d'un projet, d'une tentative, d'une possibilité ou d'une contrainte? On peut dégager trois lignes explicatives:

- La proposition assume son caractère hypothétique, parce qu'elle est soumise à une épreuve du jugement des responsables du RTF qui rendront possible la communication. Cela peut conduire les sociologues à « proposer » de faire des choses, à exprimer des souhaits et des intentions, et fait de la proposition un *projet*. En nous appuyant sur le statut des auteurs on pourra, dans le cadre d'une sociologie des professions, vérifier si les chercheurs les plus jeunes ou les plus éloignés de la discipline, pour lesquels l'acceptation de la proposition constitue une véritable épreuve, engagent davantage les formes volitives que leurs collègues plus avancés dans la carrière.

- La proposition assume le décalage temporel entre l'écriture actuelle et l'énonciation à venir par l'adoption du futur ou du conditionnel, et ce d'autant plus que les délais entre la soumission et le colloque peuvent être très importants (9 mois dans le cas de l'AFS). Cette contrainte invite à l'écriture d'une proposition de communication restituant une recherche non finie au moment de la rédaction du texte, en faisant un véritable *programme*. Dans cette perspective, l'activité se décrit en termes de contrainte et de potentialité. La dimension programmatique présidant à la rédaction du résumé conduit l'auteur à exprimer qu'il sait ce qu'il doit faire (en mobilisant des formes déontiques) et à décliner les ouvertures offertes par l'état de sa recherche.

- La proposition prend la forme d'une invitation faite aux futurs auditeurs, le contrat de lecture de la proposition reposant sur une sorte de *promesse*. L'auteur tenu par un engagement moral vis-à-vis des responsables du RTF mais aussi des auditeurs qui choisiront de l'écouter, anticipe une rupture éventuelle de la promesse par la modalisation. Substituant une obligation de moyens à une obligation de résultats, le cher-

cheur écrit qu'il *tentera* d'analyser, d'interroger, de montrer ou de clarifier un ensemble de choses. On comprend du même coup que la catégorie d'épreuves « enquêter » est la moins modalisée. Suspendre l'activité d'enquête à un souhait, à des conditions incertaines, ou à un impératif peut naturellement conduire les responsables du RTF à douter de la réalité de la recherche<sup>52</sup>.

La recension de ces trois pistes vise surtout à saisir les contraintes du sociologue rédigeant son résumé et non à établir une typologie des usages de la modalisation énonciative. Le projet, le programme et la promesse, qui composent trois modalités prospectives, peuvent cohabiter dans la même formulation : écrire « je souhaiterais montrer », c'est manifester à la fois mon intentionnalité (si je ne suis pas sûr d'être retenu ou écouté), annoncer un objectif et les moyens d'y parvenir (« je vais faire une démonstration ») et faire preuve d'un engagement (je vais tout faire pour y parvenir). L'expression modalisée des épreuves témoigne de la prise en compte des contraintes du cadre de l'énonciation de la « proposition de communication ». Notre comparaison avec un corpus de résumés dans un autre contexte (celui d'une publication d'article dans une revue indexée) montre que l'usage fréquent des formes modalisatrices nuanciant la description du travail sociologique est caractéristique de ce genre universitaire.

Grâce à la construction de nos catégories, il est désormais possible d'envisager leur projection sur d'autres types de textes scientifiques (des projets de recherche, des rapports d'activité, des articles de vulgarisation...) qui nous permettraient de dégager une histoire naturelle des énoncés scientifiques dans leurs supports successifs et de tester sur la sociologie les résultats des travaux portant sur d'autres disciplines (Lattour, 1995).

---

<sup>52</sup> Les quelques extraits trouvés sur les modalisations de cette catégorie (cf. tableau précédent) sont particuliers : ils renvoient soit à une généralisation qui engage peu l'auteur (il s'agit de l'état de la recherche, et on peut alors assumer la part d'incertitude), soit à du passé (la potentialité exprimée sert d'une certaine façon à valoriser le travail accompli en rappelant qu'il aurait pu échouer), soit à un impératif (mais l'usage du terme « mesurer » est ici discutable car il ne renvoie pas forcément à une logique de l'enquête).



## Conclusion : pour un observatoire de la sociologie

Dans ce texte, nous avons opéré un double compte-rendu en présentant simultanément les résultats obtenus dans l'analyse du corpus des 1067 résumés de l'AFS et les chemins interprétatifs par lesquels ces résultats ont été obtenus. Il n'y a rien d'exceptionnel *a priori* puisqu'on exige, dans les sciences empiriques, que les raisonnements soient fondés sur des méthodes et du matériel précis et rapportables, et non seulement sur un raisonnement purement logique ou l'usage de la rhétorique. Cependant, tout comme en sciences biologiques (Pontille, 2004), la tendance dans les sciences sociales est de ne plus inclure de manière détaillée ces chemins interprétatifs dans le corps de l'article consacré aux résultats, et de les reléguer à un paragraphe de méthode ou aux annexes techniques. Notre démarche s'inscrit à contre-courant de cette tendance historique en réaffirmant l'inséparabilité des modalités de l'enquête et de son résultat (Dewey, 1993), ou plus précisément en exigeant une traçabilité du raisonnement (Torny, 2004) afin de donner plus de prises à la vérification et à la critique du lecteur. Même s'il peut paraître fastidieux, ce travail de restitution participe du travail scientifique en sociologie et défend la conception d'un plus grand partage des connaissances et de leur fabrication contre un modèle solipsiste d'érudition.

Ainsi, dans une première partie, notre méfiance envers les outils lexicométriques nous a conduits à étudier en profondeur la pluralité des sens se dissimulant derrière une entité comme « femmes » et à repérer symétriquement la variété des façons d'exprimer, par exemple, la parité. Un des enjeux de ce travail thématique est de saisir l'évolution de la sociologie, en commençant à mettre en histoire ce corpus. Si nous avons pu comparer le corpus de l'AFS à deux autres séries de résumés de l'AISLF – dont un datant de 1992 –, nous comptons sur les prochains congrès pour saisir les évolutions des objets des sociologues : l'apparition ou la disparition d'une thématique, la montée en puissance d'un objet ou d'un paradigme, la récurrence d'une préoccupation ou d'un débat. Les limites de cette interrogation sont liées à la possibilité d'explorer d'autres corpus francophones.

Le deuxième enjeu concerne l'unité de la discipline : on a montré que la mise à distance de l'ontologie ordinaire, si elle donne lieu au développement d'un vocabulaire professionnel proliférant, ne permet pas, par elle seule, de garantir une ontologie professionnelle unifiée. On peut aussi placer ce questionnement dans une perspective historique. Mais nous pensons que c'est surtout une comparaison internationale qui serait heuristique. Qu'est-ce que les sociologues partagent aujourd'hui sur le plan ontologique et épistémologique ? Répondre à cette question suppose d'élargir notre horizon à des auteurs non francophones et nous avons commencé à collecter des corpus issus des congrès de la British Sociological Association (BSA) et de l'European Sociological Association (ESA).

Enfin, le dernier enjeu porte sur la monstration et la démonstration en sociologie. En dégagant les caractéristiques du genre « proposition de communication », on a montré qu'il renvoyait à une situation d'énonciation faisant une grande part à la sociologie en train de se faire, ce qui nous renvoie à une double enquête : collecter d'autres types de documents pour mieux cerner la trajectoire du travail scientifique en sociologie, et rassembler des corpus de « propositions de communication » relevant d'autres disciplines afin de déterminer si le genre de discours que nous avons identifié lui est spécifique.

Ces questions nécessitent donc de multiplier les corpus et les approches du texte, mais bénéficient d'un dispositif d'accumulation raisonné commun. En effet, notre recherche n'a pas produit que ce texte mais aussi trois corpus ordonnés et des concepts sur lesquels nous avons construit nos interprétations, formant une première ébauche d'un dispositif en devenir. Dans la veine de travaux portant sur des dossiers sanitaires (Chateauraynaud & alii, 2003), nous proposons de développer ce travail sous la forme d'un observatoire coopératif. Fondé sur l'accumulation des corpus et la mise à disposition des catégories interprétatives, un tel dispositif doit permettre de répondre à des interrogations qui portent sur la discipline, son unité, son évolution théorique, ses objets d'étude, ses procédés d'écriture. Pour cela, il faut couvrir plusieurs types de productions académiques, mais aussi d'autres séries textuelles qui engagent la discipline : intervention des collègues dans la presse, pétitions et prises de parole collectives. C'est là qu'on retrouve des formes de corpus plus proches de nos pratiques sociologiques habituelles, portant sur des affaires, controverses et polémiques, où le rassemblement de textes ne procède pas directement d'une institution mais de protagonistes multiples agrégés autour d'enjeux, d'actions et d'événements (Chateauraynaud & Torny, 1999 ; Duret et Trabal, 2001). Déjà présents dans la bibliothèque de corpus Chéloné<sup>53</sup>, l'affaire Sokal et l'affaire Teissier sont deux jalons importants pour cet observatoire parce qu'elles mettent publiquement en jeu la discipline, son histoire et ses dispositifs d'évaluation.

Or, ces interrogations font habituellement l'objet de deux processus relativement autonomes : d'une part, une production de savoir académique visant à l'histoire de la discipline, ses courants, son institutionnalisation ; d'autre part, des analyses et jugements individuels et collectifs portés par diverses instances (Ministères, CNU, EPST) à des fins de recrutement et de politique scientifique. Un observatoire coopératif regroupant productions académiques et interventions publiques se situe à l'intersection de ces deux processus, en introduisant un troisième terme : les sujets d'étude, ici les sociologues, auront eux-mêmes un accès outillé au matériel qui fonde la production de savoir et la production de pouvoir. En proposant la construction d'une mémoire objectivée des productions disciplinaires et en la restituant sous des formes diverses aux sociologues, il ne s'agit donc pas de bâtir un panoptique benthamien destiné à une surveillance disciplinaire, mais de rendre possible des opérations cognitives réflexives, sources d'autant de nouvelles questions que de réponses.

---

<sup>53</sup> Pour la description de ce dispositif et sa place dans l'ensemble de nos outils coopératifs, voir [www.prosperologie.org](http://www.prosperologie.org)

## Bibliographie

- Becker, Howard P. (1930), "Distribution of space In The American Journal of sociology, 1895-1927", *American Journal of Sociology*, vol.63, n°3, Nov, pp. 461-466.
- Berthelot, Jean-Michel (2000), "Sociologie et ontologie", in P. Livet & R. Ogien (eds.), *L'enquête ontologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, Editions de l'EHESS, pp. 65-84.
- Bessy, Christian & Chateauraynaud, Francis (1995), *Experts et Faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, "Leçons de choses".
- Boltanski, Luc (1990), *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, "Leçons de choses".
- Bourdieu, Pierre ; Chamboredon, Jean-Claude & Passeron, Jean-Claude (eds.) (1968), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, "Textes sociologiques".
- Bourdieu, Pierre (1982), *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, Pierre (1984), "La jeunesse n'est qu'un mot", *Question de sociologie*, Paris, Minuit, pp. 143-154.
- Charaudeau, Patrick (2001), "Genre de discours", in D. Maingueneau & P. Charaudeau (eds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, pp. 277-281.
- Chateauraynaud, Francis & Torny, Didier (1999), *Les Sombres Précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS, "Recherches d'histoire et de sciences sociales".
- Chateauraynaud, Francis ; Bertrand, Anne & Charriau, Jean-Pierre (2003), *Pour un observatoire informatisé des alertes et des crises environnementales. Une application des concepts développés lors des recherches sur les lanceurs d'alerte*, Paris, Convention CEMAGREF / GSPR-EHESS, 263 pages.
- Chateauraynaud, Francis (2003), *Prospéro. Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, CNRS éditions.
- Desrosières, Alain (1993), *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- Dewey, John (1993), *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF, "L'interrogation philosophique".
- Ducrot, Oswald (ed.) (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit, "Le Sens Commun".
- Duret, Pascal & Trabal, Patrick (2001), *Le Sport et ses affaires. Une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, Paris, Métailié, "Sciences humaines".
- Duval, Raymond (1990), *Temps et vigilance*, Paris, Vrin, "Bibliothèque d'Histoire de la Philosophie".
- Garfinkel, Harold (1967), *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Gilbert, Margaret (1989), *On Social Facts.*, London, Routledge, "International Library of Philosophy".
- Glaser, Barney & Strauss, Anselm (1967), *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.
- Harding, T. Swann (1942), "The Sad Estate of Scientific Publication", *American Journal of Sociology*, vol.47, n°4, pp. 593-601.
- Hartog, François (2003), *Régimes d'historicité, présentisme et expérience du temps*, Paris, Seuil, "La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle".
- Kamler, Barbara (2003), "Getting abstracted: Teacher educators as research writers", *Teachers as Leaders: Teacher Education for a Global Profession*, 20 - 25 Juillet.
- Kamler, Barbara & Thomson, P (2004), "Driven to abstraction: doctoral supervision and writing pedagogies", *Teaching in Higher Education*, vol.9, n°2, Avril, pp. 195-209.

- Latour, Bruno & Fabbri, Paolo (1977), "La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°13, pp. 81-95.
- Latour, Bruno & Woolgar, Steve (1988), *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, "Sciences et Société".
- Latour, Bruno (1995), *La science en action*, Paris, Gallimard, "Folio/Essais".
- Latour, Bruno (2001), *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte, "Armillaire".
- Lebart, Ludovic & Salem, André (1988), *Traitement statistique des données textuelles*, Paris, Dunod.
- Licoppe, Christian (1996), *La formation de la pratique scientifique, le discours de l'expérience en France et en Angleterre 1630-1820*, Paris, La Découverte.
- Maingueneau, Dominique (2002), "Un genre de discours", in C. Dardy, D. Ducard & D. Maingueneau (eds.), *Un genre universitaire: le rapport de soutenance de thèse*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, pp. 47-86.
- Marchal, Emmanuelle & Torny, Didier (2002), "Recherche homme, femme ou H/F : le traitement du genre dans les offres d'emploi", *Quatre pages, Centre d'Etudes de l'Emploi*, n°54.
- Marchal, Emmanuelle & Torny, Didier (2003), "Des petites aux grandes annonces. Evolution du marché des offres d'emploi (1960-2000)", *Travail et emploi*, n°95, juillet 2003, pp.78-93.
- Pollak, Michael (1988), *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, Métailié, "Leçons de choses".
- Pontille, David (2004), *La signature scientifique. Une sociologie pragmatique de l'attribution*, Paris, CNRS, "CNRS Sociologie".
- Sacks, Harvey (1993), "La description en sociologie", *Cahiers de recherche ethnométhodologique*, n°1, juin 1993, pp. 7-23.
- Shapin, Steven & Schaffer, Simon (1993), *Leviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, La Découverte.
- Simon, Patrick (1998), "Nationalité et origine dans la statistique française : les catégories ambiguës", *Population*, vol.53, n°3, septembre-octobre, pp. 541-568.
- Stavo-Debaugé, Joan (2003), "Prendre position contre les catégories ethniques. Le sens commun constructiviste, une manière de se figurer un danger", in P. Laborier & D. Trom (eds.), *Historicité de l'action publique*, Paris, PUF.
- Thévenot, Laurent (1979), "Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°26-27, pp. 3-18.
- Torny, Didier (2004), "La construction d'une traçabilité du raisonnement en sciences sociales : logiques d'enquête et réflexivité dans les usages du logiciel Prospéro", Sources et ressources pour les sciences sociales Nature/Traitement/Modélisation, Paris, 9-11 décembre.
- Torny, Didier & Trabal, Patrick (2005), "Le logiciel Prospéro à l'épreuve d'un corpus de résumés sociologiques", Journée organisée par le groupe méthodes de l'AFS : L'apport des logiciels d'analyse textuelle pour la description des actes d'un congrès de sociologues, Nanterre, 25 février.
- Trabal Patrick (2003) "Mise en place d'un observatoire permanent des problèmes éthiques dans le football", Tome 1 : le dossier du dopage, Rapport de recherche CIES, 151 pages

Trabal Patrick (2004), "Mise en place d'un observatoire permanent des problèmes éthiques dans le football", Tome 2 : le dossier du vidéo arbitrage, Rapport de recherche CIES, 116 pages

Trabal, Patrick (2005), "Le logiciel Prospéro à l'épreuve d'un corpus de résumés sociologiques", *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°85, pp. 10-43.

Trabal Patrick & Rodas Henrique (2005), "Mise en place d'un observatoire permanent des problèmes éthiques dans le football", Tome 3 : Les problèmes de transferts de jeunes joueurs, Rapport de recherche CIES, 108 pages

## Annexe

RTF	Libellé officiel	Désignation usuelle
1	Savoirs, travail, professions	Savoirs et travail
2	Migrations et relations interethniques	Migrations
3	Normes, déviances et réactions sociales	Normes et déviance
4	Sociologie de l'éducation et de la formation	Sociologie de l'éducation
5	Classes, inégalités, fragmentations	Inégalités
6	Politiques sociales, protection sociale et solidarités	Politiques sociales
7	Vieillesse, vieillissement et parcours de vie	Vieillesse
8	Sociologie du militaire : sécurité, armées et société	Sociologie du militaire
9	Sociologie de l'urbain et des territoires	Sociologie urbaine
10	Sociologie de la connaissance	Sociologie de la connaissance
11	Sociologie de la consommation	Sociologie de la consommation
12	Sociologie économique	Sociologie économique
13	Sociologie du droit	Sociologie du droit
14	Sociologie des arts et de la culture	Sociologie de la culture
15	Jeunesse, Ages de la vie, Générations	Jeunesse
16	Sociologie clinique	sociologie clinique
17	Gestion politique du corps et des populations	Sociologie des populations
18	Approches plurielles du Sujet	Sociologie du sujet
19	Santé, Médecine, Maladie et Handicap	Sociologie de la santé
20	Méthodes	Méthodes
21	Mouvements sociaux	Mouvements sociaux
22	Parcours de vie et dynamiques sociales	Parcours de vie
23	Sociologie du travail et activités	Sociologie du travail
24	Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapport de genre	Travail et genre
25	Travail, organisations, emplois	Travail et organisation
27	Sociologie des intellectuels	sociologie des intellectuels
28	Recherches en sciences sociales sur la sexualité	Sociologie de la sexualité
29	Sciences, innovations technologiques et société	Sciences et innovation
30	Sociologie de la gestion	Sociologie de la gestion
31	Sociologie du sport et des activités physiques	Sociologie du sport
33	Famille, vie privée, vie publique	Sociologie de la famille
34	Les recompositions de l'espace politique dans la société contemporaine	Sociologie politique
35	Sociologie de l'engagement, de la vie associative et du bénévolat	Sociologie de l'engagement
36	Théories et paradigmes sociologiques, philosophie de la sociologie	Paradigmes sociologiques
37	Sociologie des médias	Sociologie des médias
38	Sociologie de l'environnement	Sociologie de l'environnement
39	Identité - subjectivité - revendication - changement social	Identité et changement social
40	Sociologie des institutions	Sociologie des institutions
42	Sociologie de l'expertise des sciences humaines et sociales	Sociologie de l'expertise
43	Pluralisme religieux et citoyenneté	Sociologie des religions